mairie

le Vigen

information

automne-hiver 2016

En images

Repas des aînés : plus de photos et videos sur Facebook

Poussez la porte de la Vestiboutique !

#257 #322 : RIODE trace son sketch de nuit sur la maison Commery

Fête mondiale du jeu

Méli Mélo : animation Moulin du Got

Spectacle du Club de l'amitié

L'édito du Maire

Jean-Claude Chanconie
Maire du Vigen

Entre Plaisance et Le Puy-Mathieu – La Chapelle, le Conseil Départemental a décidé d'entreprendre d'importants travaux sur la RD704. Présentés comme un aménagement de sécurité, ils consistent à créer, sur deux kilomètres environ, une double voie montante séparée physiquement d'une simple voie descendante. Sur ce tronçon les accès latéraux seront fermés et la circulation sera détournée sur des voies annexes. Un passage souterrain et un aménagement (sans accès à la RD704) assurera la liaison entre le Chatenet d'une part et les Crouzettes et Boissac d'autre part. Le coût de ces travaux est de l'ordre de 6,5 millions d'euros (équivalent d'environ 4 années du budget de fonctionnement de la commune).

Sur ce tronçon, on a déploré de nombreux accidents dont certains très graves mais sur les accès latéraux, pourtant très dangereux, aucun accident ne s'est produit. En général, pour des raisons diverses, souvent dans un virage à droite, le conducteur d'un véhicule descendant en perd le contrôle et part à gauche.

Le projet du Conseil départemental est ancien ; il avait été présenté aux élus de la commune il y a une dizaine d'années. Ça été la seule fois. L'avis de la gendarmerie n'a pas été pris. Il n'y a pas eu d'étude sur le volume du trafic reporté. Limoges Métropole n'a pas été consultée sur la capacité des voies communales existantes à le supporter.

Une association de riverains et d'usagers s'est créée. Contestant certains éléments du projet et réunissant 450 signatures, elle a fait dans la limite de ses compétences, un travail sérieux et responsable qui aurait mérité un peu d'attention et de dialogue. Elle a été accusée de défendre des intérêts égoïstes. Les principales remarques du commissaire enquêteur, particulièrement consciencieux, ont été balayées.

Bref, pour le problème à résoudre : "sur un secteur de quelques centaines de mètres on déplore de nombreux accidents graves" on propose comme solution : "une mini autoroute de deux kilomètres qui coupe la commune en deux et n'assure plus sa fonction d'irrigation du territoire". Quel cheminement conduit du problème à la solution ? Il y en a peut-être un mais manifestement cela ne regarde pas les Vigenois, leurs élus, la gendarmerie, l'Agglomération.

Les promoteurs du projet ont-t-ils respecté les procédures règlementaires ? Oui, parfaitement.

Les procédures règlementaires sont nécessaires mais ne sont que des garde-fous. Le respect du code de la route ne garantit d'arriver à bon port que si l'on a pris la bonne route.

Jadis les princes avaient la charge d'assurer le sort et le bonheur de sujets tenus pour incapables voire méprisables. S'appuyant sur leurs intendants ils prenaient leurs décisions, bonnes ou mauvaises, à leur guise. Il n'y a plus de princes. Les procédures et ceux qui les mettent en œuvre les ont remplacés.

Bonnes fêtes de fin d'années et meilleurs vœux pour 2017.

NB : Sur le site internet de la commune (**www.le-vigen.fr** – rubrique "Problématiques diverses") vous trouverez l'ensemble des courriers adressés aux différentes instances à propos du projet départemental.

Sommaire

p. 4
Vie municipale
& de la commune

p. 26
Vie des associations

p. 37
Carnet

19 novembre : Les élus visitent le chantier de la nouvelle école maternelle au bourg

Vie municipale & de la commune

Dernière rentrée scolaire sur les deux sites des écoles...

Septembre 2016 : 161 enfants inscrits

• École du bourg
Maternelle : 21 PS, 19 MS et 20 GS
Primaire : 18 CP, 19 CE1 et 19 CE2
• École de Puy-Méry
Primaire : 23 CM1 et 22 CM2

Septembre 2017

Les enfants de maternelle seront désormais séparés de leurs camarades du primaire ; ils intègreront une école moderne et adaptée à leurs besoins à deux pas de l'école actuelle. L'école de Puy-Méry, qui accueille les CM1 et CM2, fermera ses portes pour déménager au bourg, dans les locaux libérés par les maternelles.

T.A.P : le programme des activités

- L'année scolaire est divisée en 5 périodes distinctes séparées par les petites vacances (Toussaint, Noël, Février, Pâques).
- Chaque classe est divisée en 2 groupes qui resteront identiques toute l'année.
- Les activités ne sont pas obligatoires ; ce sont les enfants, en concertation avec leurs familles, qui décident.
- **Les activités sont gratuites** ainsi que les garderies mises en parallèle pour les enfants qui ne souhaitent pas s'investir dans les activités proposées.
- Toutes les activités sont évidemment mixtes.
- Les sports sont pratiqués à l'extérieur si le temps le permet. En conséquence, les enfants doivent être équipés de vêtements adaptés pour y participer.

École du bourg | Référente : Béatrice

Activités le vendredi de 14 h 45 à 16 h 15

- **Lecture – chants – jeux d'éveil** avec des mamies bénévoles du Club de l'amitié : Béatrice leur confie un groupe d'environ 6 - 8 enfants de PS et MS, pendant environ 20 minutes pour chaque groupe, et par roulement
- **Laine et couture** avec Évelyne du Collectif Woolstock : Initiation à la fabrication de pompons, découpages - collages avec de la laine, couture
- **Terre Happy - arts créatifs** avec Estelle : dessin – découpage collage – pâte à sel – modelage d'argile… pour développer l'expression artistique et cultiver l'imagination des enfants
- **Anglais & activités ludiques** avec Marie-Paule, à la bibliothèque
- **Théâtre avec Sandra** découverte de l'improvisation.
- **défi culinaire** avec Benoît Bessaguet du restaurant L'Instant gourmand. Éveil des papilles avec des recettes simples et appréciées des enfants, pour découvrir des aliments, des condiments, des saveurs
- **Danses Hip Hop** avec Christelle de Loisirs Form' : découverte et pratique de la danse + chorégraphie
- **Handball** avec deux joueurs de la Ligue du Limousin de Handball.
- **Rugby** proposé par le Comité départemental de rugby, avec une joueuse des Gazelles de l'USAL Limoges
- **Tennis, multisports** avec Pierre Ruaud , professeur de tennis

École de Puy-Méry | Référente : Sandra

Activités le jeudi de 15 heures à 16 h 30

- **Sports** mêmes propositions qu'à l'école du bourg, tennis remplacé par multisports (ping pong, basket, foot…)
- **Défi culinaire et art créatif** mêmes propositions qu'à l'école du bourg
- **Découverte des métiers du cuir** avec l'association des anciens de J.M. Weston. Les objectifs de ces retraités dynamiques : favoriser les liens intergénérationnels, promouvoir les métiers du cuir, faire vivre et transmettre leur savoir-faire. Découverte de la peau des animaux, des outils servant à la fabrication de chaussures ou de sacs. Réalisations offertes aux enfants
- **Initiation gestes 1ers secours** avec deux instructeurs de Protection civile 87. Enseignement des bases des conduites à tenir en cas d'accident. Livret et diplôme remis à chaque enfant à l'issue de la période. Ce programme devrait être validé en CM2 par l'enseignant
- **Club nature** avec Franck Taboury – Association Tour d'images. Découverte et observation de la biodiversité et des milieux naturels sur le site de Leycuras où une mare pédagogique a été aménagée.
  Retrouvez les superbes photos animalières de Franck Taboury sur www.tourdimages.fr

Sylvie Baudou

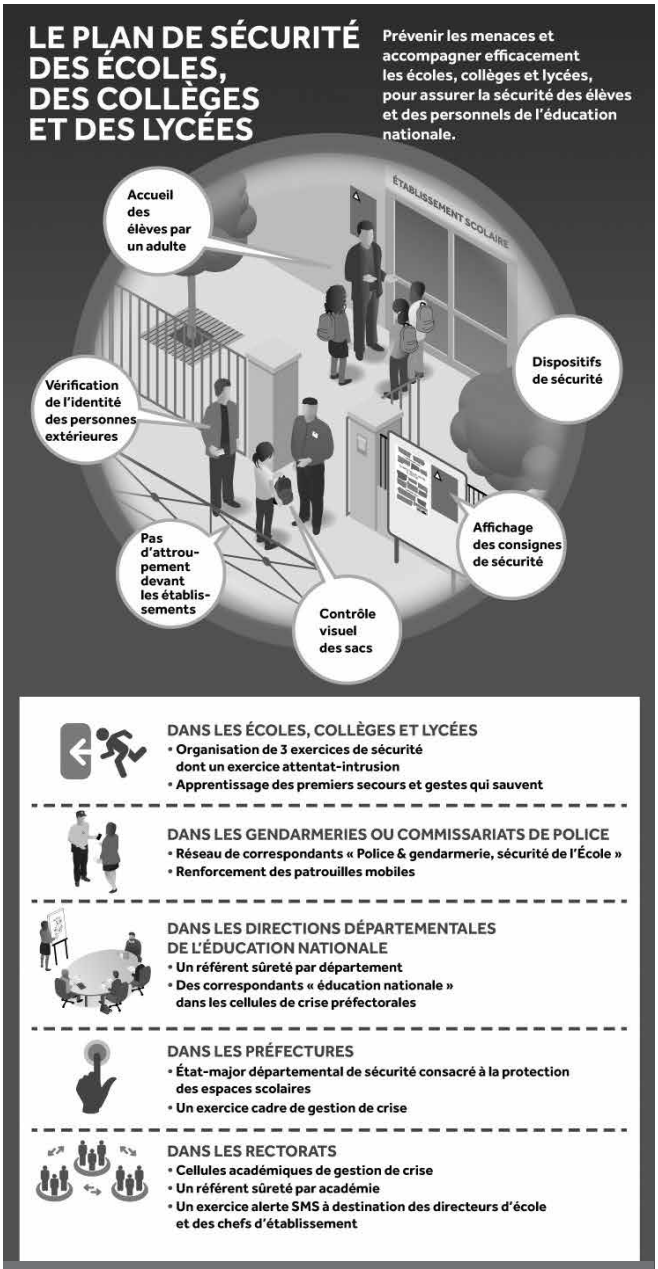

Plan Vigipirate / Il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants. Dans les académies en Vigipirate Alerte Attentat, le stationnement des véhicules est interdit aux abords de l'établissement. Les écoles et les établissements peuvent assouplir leurs horaires d'entrées et de sorties pour mieux contrôler les flux d'élèves. Il est nécessaire d'éviter que les élèves attendent l'ouverture des portes de l'établissement sur la voie publique. Il est demandé à chacun de signaler tout comportement ou objet suspect. Chaque école et chaque établissement doit vérifier l'efficacité et la connaissance par l'ensemble des personnels et des représentants de parents d'élèves présents en conseil d'école et conseil d'administration de son plan particulier de mise en sûreté (PPMS) ainsi que des mesures spécifiques à prendre en cas d'intrusion.

source : ministère de l'éducation

T.A.P kezako ?

Le T.A.P est un temps d'activité, organisé et pris en charge par la commune, en prolongement de la journée de classe. Ces activités visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives etc. Mis en place suite à la réforme du rythme solaire à la rentrée 2014. Après ces 2 années d'expérience, il est aujourd'hui plus facile pour les acteurs de ces activités d'en parler. Nous parlons souvent des nombreuses qualités de notre commune, parlons donc de la générosité et de l'implication de certains bénévoles du Vigen dans les T.A.P.
Qui sont ces personnes qui se sont lancées dans cette aventure? Et pourquoi ?

Ginette Hebras

Retraitée et membre du Club de l'Amitié

Mamie spontanée et dynamique, elle a répondu présente quand la mairie a demandé des volontaires pour lire des histoires à un groupe de très jeunes enfants à l'école du bourg. Quand on lui demande comment s'est passé le début de cette aventure, elle précise : *"nous n'avons pas à passer de formation. Nous avons juste assisté à une réunion d'information"*. Mme Hebras s'occupe donc tous les vendredis après-midi d'un groupe d'enfants de moyenne et grande section maternelle. *"Je leur fait faire des activités coloriage/découpage/collage et je leur lis des histoires. Je n'impose rien. Ce sont eux qui me disent ce qu'ils souhaitent faire. Cela demande de savoir s'adapter, mais c'est normal, ils sont encore petits. Donc, je prévois chaque semaine plusieurs activités et je fais des recherches sur des livres ou sur Internet pour varier et innover"*. Cet expérience lui plaît énormément et elle essaye de promouvoir largement son expérience autour d'elle.

M. Guiton, retraité des métiers du cuir

En avril 2014, avec quelques collègues ils ont créé l'Amicale des anciens de J.M. Weston pour entretenir les liens intergénérationnels au sein de la Manufacture J.M.Weston. Avec la conviction de vouloir transmettre et partager leurs connaissances, ils ont décidé de participer aux activités périscolaires afin de faire découvrir aux enfants les métiers du cuir, par une approche plus ludique que professionnelle. En mai 2015, l'association a l'opportunité d'organiser hors activités périscolaires, deux interventions.
"*Nous avons éveillé leur attention sur les risques environnementaux pouvant nuire à la qualité des peaux. Suite à ces interventions, nous avons été satisfaits de l'écoute des élèves et leurs nombreuses questions. Nous avons été confortés dans notre démarche et nos actions*".

Concernant l'encadrement, l'association confie que "*Venant du monde industriel nous étions un peu novices dans l'encadrement d'un groupe de 11 enfants. Pour les premières séances nous avons surestimé la dextérité des enfants pour certains travaux, mais en contrepartie, nous avons été très agréablement surpris par leur débrouillardise à compenser ce manque. Nous avons appris et nous avons réorienté les activités en fonction de l'habileté des enfants et de leur temps de concentration. Après un démarrage un peu laborieux, dû très certainement à notre "amateurisme" en la matière, tout est vite rentré dans l'ordre*". Les intervenants s'adaptent aux élèves et les séances sont préparées en amont par les membres de l'amicale. Le programme pour cette année est la finalisation d'un échiquier, la réalisation de petites bourses en peausserie et peut-être des porte-clefs en cuir végétal ; en fonction du temps. Monsieur Guiton semble très satisfait de cette expérience et précise "*pour une personne hésitante à participer aux activités périscolaires, si elle est motivée pour transmettre ou partager ses passions, alors qu'elle n'hésite plus et qu'elle franchisse le pas car ce n'est que du BONHEUR !*"

Evelyne, collectif Woolstock

Bien que vivant au Vigen depuis 7 ans, cette bénévole avait eu, jusqu'à présent, peu d'occasions de rencontres avec d'autres habitants : *"Mes enfants sont grands et le bénévolat m'a permis de créer la vie sociale qui me manquait pendant toutes ces années"*. Le collectif Woolstock a été le point de départ de l'aventure.en septembre 2015 Cette habitante, débordante de générosité, vient en effet partager son expérience du tricot chaque mercredi soir au café-tricot du Woolstock (chez Laurent, au café-crème). Elle a également proposé ses services à la Vestiboutique et à la mairie dans le cadre des T.A.P . *"Je n'ai eu aucune crainte. Nous sommes bien conseillés en mairie et à l'école"*. Elle propose donc aux élèves de l'école du bourg des activités autour de la laine. L'activité se déroule dans le local de la garderie, *"je ne suis donc jamais vraiment seule ! Je m'occupe d'enfants en grande section maternelle et, pour un meilleur apprentissage, je m'occupe de groupes de 2/3 enfants"*. L'objectif est de réaliser des pompoms en laine qui serviront à la décorations d'arbres. *"Les enfants sont étonnants (...) mon plus grand plaisir est de voir leur expression quand ils y arrivent et qu'ils montrent fièrement ce qu'ils ont réalisé"*. Evelyne ne regrette pas son choix, *"il faut simplement essayer et se lancer"* nous confie-t-elle.

Les raisons du bénévolat peuvent être multiples mais cette initiative est avant tout un choix personnel. Ces généreux habitants du Vigen sont épanouis et reçoivent de la part des enfants le retour qu'ils attendaient. L'aide proposée par les bénévoles est à la fois une opportunité de diversifier les activités, créer des liens, transmettre un savoir et développer le lien intragénérationnel. La participation de bénévoles aux activités périscolaires permet aussi de réduire les coûts de fonctionnement. La commune est très sensible à cette contribution et remercie chacun chaleureusement pour son investissement.

Sonia Faure-Lagorce

Et vous ?

Vous avez du temps ? Vous avez envie de partager votre expérience ? Un savoir ? Ou juste un bon moment de lecture ?
N'hésitez pas à vous inscrire auprès de la mairie !

Travaux de l'école maternelle, bientôt la fin !

Débuté en février, le chantier de construction de l'école maternelle avance bon train, dans le respect des délais.

Les murs rideaux sont achevés et permettent ainsi de découvrir l'architecture du bâtiment similaire à celle du restaurant scolaire, tout proche
Les travaux intérieurs sont également bien avancés, au point d'espérer la fin du chantier, comme prévu, en fin d'année.
Néanmoins, en accord avec les enseignants et afin de ne pas perturber les enfants, son ouverture ne devrait se faire qu'à la rentrée de septembre 2017.
Cette nouvelle structure va considérablement améliorer le quotidien de nos tout-petits en leur mettant à disposition trois salles de classe très lumineuses, deux salles/ateliers pour pratiquer les activités manuelles, ainsi qu'une grande salle pour les activités physiques.
L'école sera dotée d'un équipement réglementaire anti-intrusion pour une meilleure sécurité.

Raymond BARDAUD

RAM Croque lune, activité au Pôle jeunesse de Solignac

Petite enfance

RAM Croque lune

Nouveau ! Temps d'accueil collectifs
Les assistants maternels des communes de Solignac et Le Vigen et les enfants qu'ils accueillent ont bénéficié de deux matinées au Pôle jeunesse de Solignac les vendredis 7 et 14 octobre. L'objectif étant de valoriser chaque commune et d'élargir la dynamique de ces temps d'accueil professionnel. Une dizaine d'assistants maternels s'est mobilisée. À l'issue de ces deux temps, un temps d'accueil mensuel est souhaité par les assistants maternels.

Par ailleurs, à compter du 1er octobre 2016, les temps d'accueil collectif sont également ouverts aux gardes d'enfants à domicile. Renseignements et inscriptions auprès de l'animatrice.

Actualités
Comité de rédaction de *l'Echo des ASMAT* n°2, le lundi 10 octobre à 20h30 au RAM.
5 assistants maternels ont participé à ce second numéro diffusé à l'ensemble des assistants maternels des communes de Boisseuil, Le Vigen et Solignac.

Rendez-vous à noter !
- Réunion sur "Le sommeil des bébés" mardi 18 octobre à 20 h 30 à Solignac.
- Co-animation par la puéricultrice de secteur, Nicole Coudoin et l'animatrice du RAM.
- Journée nationale des assistants maternels, vendredi 25 novembre, sur "Le contrat de travail", de 19 h 30 à 22 h, Salle Pierre-Louis à Feytiat.
- Noël du RAM Croque Lune, le jeudi 15 décembre au matin avec un spectacle offert aux assistants maternels, aux enfants et aux parents "O Sole Mio" de Joëlle Pascal. La matinée s'achèvera par un goûter festif.

Temps de permanence
- Ouverts aux assistants maternels pour communiquer leurs places disponibles sur la liste diffusée aux familles, pour des informations sur le contrat de travail, les droits et devoirs liés à la convention collective nationale des assistants maternels du particulier employeur...)
- Ouverts aux familles pour les accompagner dans leur recherche d'un mode d'accueil, dans leurs démarches d'employeur (contrat, déclaration URSSAF, calcul du salaire, rémunération des congés payés, information sur l'ensemble des modes d'accueil, des prestations...)

Contacts
05 55 58 83 06
ram@mairie-boisseuil87.fr

Multi-accueil 1,2,3 soleil - Solignac/Le Vigen

Accueils de loisirs

Multi-accueil 1,2,3 soleil

Pensez à inscrire vos enfants à la crèche 1,2,3 Soleil à Solignac, en accueil régulier ou occasionnel, selon les disponibilités.

- Accueil : de 2 mois et demi à 3 ans (possibilité jusqu'à 6 ans pour les enfants scolarisés).
- L'équipe pluridisciplinaire est composée de 4 personnes : une directrice (éducatrice jeunes enfants), une auxiliaire de puériculture, et deux assistantes d'animation.
- Agnès BLANZAT BIDAUD, la responsable, est à votre écoute pour tout renseignement.

Contacts
MULTI-ACCUEIL 1, 2, 3, SOLEIL
Avenue de Saint-Eloi
87110 Solignac
05 55 58 66 69
123soleil@mutualitelimousine.fr

L'Odyssée Condat s/ Vienne

Ouvert aux enfants de 4 à 15 ans de la commune ou hors commune.

Périodes

- Les mercredis (possibilité de s'inscrire en 1/2 journée sans repas)
- Les vacances scolaires (journées complètes, pré-inscription obligatoire).

Encadrement
C'est sous la conduite d'une équipe pédagogique composée de neuf permanents que viennent compléter des animateurs vacataires durant les petites et grandes vacances (stagiaires ou diplômés BAFA) qu'une animation culturelle et sportive attractive sera proposée à vos enfants.

Horaires et tarifs
www.condatsurvienne.fr
Contacts
Accueil de loisirs L'Odyssée
Rue Jule-Ferry - Condat/Vienne
05 55 06 00 71
al-odyssee@orange.fr

ALSH Solignac

La structure est ouverte aux enfants âgés de 3 à 14 ans habitant les communes de Solignac et Le Vigen.

Activité gérée par la Ligue de l'enseignement/FOL Haute-Vienne. Implantée dans le bourg de Solignac, enfants et adolescents sont répartis sur différents sites selon leur groupe d'âge :

- L'unité maternelle (3-5 ans) est installée dans l'enceinte de l'école Val de Briance (salle de motricité, les 2 salles de la garderie et la salle de repos).
- Les groupes des 6-8 ans et des 9-14 ans sont regroupés au Pôle jeunesse.

Le dispositif est complété par des terrains environnants (ceux de l'abbaye mis à disposition par l'Évêché ou ceux du Pôle jeunesse). Les repas sont préparés et servis au restaurant scolaire. Les enfants sont essentiellement encadrés par des animateurs diplomés BAFA ; une directrice qualifiée coordonne le centre.

Horaires et tarifs
www.solignac.fr
Contacts
Pôle jeunesse
05 19 76 07 80 / 06 34 12 55 90
alsh.solignaclevigen@gmail.com

Gilles Deconchat, président du festival de l'agriculture et de l'élevage de Panazol

Le festival de l'agriculture de Panazol, qui s'est déroulé les 4 et 5 septembre derniers, est en passe d'être victime de son jeune succès, confirmé par un public venu en masse.

Le monde agricole de la Haute-Vienne avait rendez-vous à Panazol pour le 4e festival de l'agriculture, désormais championnat départemental de la race bovine limousine.

Le grand public, invité à cette célébration des meilleures productions agricoles (bovine, ovine, porcine, fruitière, maraîchère) a profité de la douceur revenue pour investir en masse le site.
Ce festival, devenu l'une des manifestations agricoles les plus importantes du département, se déroulait cette année sur deux jours. Son président, Gilles Deconchat éleveur de bovins au Vigen, l'explique par l'augmentation des éleveurs participants et de nombreuses nouveautés : démonstration de chien de berger, participation des éleveurs de cochons Cul Noir (avec leur premier concours) et le très prisé concours de race bovine où nos éleveurs vigenois se sont distingués...

Gilles Deconchat et son équipe ont l'ambition de créer un mini-salon de l'agriculture qui serait une vitrine des productions du département. Réussite et public au rendez-vous pour l'édition 2017, c'est tout ce que nous leur souhaitons.

Jean-Luc Bonnet

Concours “Dessine-moi une ferme”

Comme chaque année, le festival de l’agriculture et de lélevage de Panazol organisait un concours ouvert aux scolaires sur le thème “Dessine-moi une ferme”. Les élèves de CM1 et CM2 de l’école de Puy-Méry se sont encore distingués en obtenant le 1er prix dans chacune de leur catégorie + 1 prix spécial. Le 18 novembre dernier, la remise des prix se tenait à la salle Georges-Brassens (Feytiat) où de nombreux élus du Vigen s’étaient rendus pour les soutenir. Outre des cadeaux individuels, nos jeunes talents ont gagné une journée à la ferme pédagogique d’Ambazac ainsi qu’un accès au Limousine Park. Un grand bravo pour la qualité des projets présentés avec leurs enseignants Messieurs Breilloux et Lafaye : un exposé très documenté sur l’univers agricole mis en scène avec beaucoup d’inventivité, pour les CM2, et une très belle poésie pour les CM1. **#levigenfierdesesenfants**

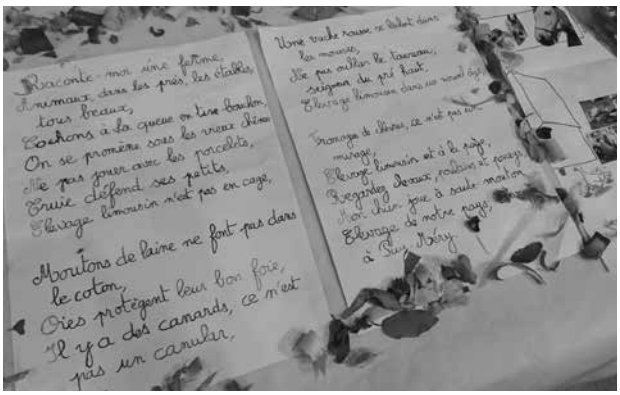

Au 1er plan : cette jolie génisse du Vigen a reçu le 1er prix de sa catégorie

CONCOURS DE LABOURS

Samedi 13 août se tenait le traditionnel concours cantonal de labours au lieu-dit « Chez le Rat ».
Cette année, c'était au tour de la commune de Condat-sur-Vienne d'organiser cette manifestation, toujours aussi prisée par les amateurs et amoureux des traditions.
Un grand bravo aux lauréats et à l'ensemble des participants.

LABOUR À PLAT
Bisocs
BLANCHER Laurent
BROUSSAUD Arnaud
Trisocs
DECONCHAT Rémy
Quadrisocs
FAUCHER Cédric
FAUCHER Julien
AUVRAY Benoit

LABOUR EN PLANCHE
Bisocs
CRUVEILHER Gilbert

JEUNES MOINS DE 16 ANS
Monosoc
DESMOULIN Rayan
BONNAUD Camille
BONNAUD Clément
Bisocs
EYRICHINE Lise
Quadrisocs
EYRICHINE Thibault
EYRICHINE Marine
AUVRAY Maxime

VIEUX TRACTEURS
Monosoc
CHATARD Daniel
BONNAUD Frédéric
NICOT Jean Louis
BOULESTIN Aurelien
Bissocs
TESSIER Alain
COQUIL Régis
COQUIL Luc

Joëlle Bauduf a pris sa retraite

Joëlle Bauduf, directrice générale des services de la commune a fait valoir ses droits à la retraite et quitté ses fonctions le 30 juin dernier.

Après 37 années au service des vigenois, elle est partie en toute discrétion. C'était son vœu et cela n'a étonné personne parmi ceux qui la connaissent bien.
Elle était rentrée à la mairie du Vigen le 1er septembre 1979 embauchée par M. Brissaud qui terminait sa dernière mandature. Le Vigen comptait alors, au recensement de 1975, 1 055 habitants, la moitié de la population actuelle. Avant l'arrivée de Joëlle, la mairie était souvent fermée faute de personnel. Une autre époque. Joëlle a donc accompagné la commune tout au long de son développement. Elle a eu la pénible charge de supporter 7 maires successifs et malgré cela elle était toujours aimable, souriante, serviable.
Avec le départ de Joëlle c'est bien évidemment une partie de la mémoire de la commune qui s'en va. En 37 ans on finit par connaître parfaitement la commune et faire corps avec elle.

Nous lui souhaitons une heureuse et longue retraite qui lui permettra de s'occuper de sa famille plutôt que de rester jusqu'à pas d'heure au bureau. Nous allons faire des économies d'électricité.

Joëlle Bauduf a été remplacée par Julie Laloi pendant six mois. Julie aspirait à d'autres fonctions dans une structure plus grande que notre commune. C'était convenu dès le départ. Ça s'est fait plus vite que prévu et Julie est partie à son tour le 18 novembre pour faire bénéficier un autre employeur de son inimitable accent russe. Nous la regrettons et lui souhaitons bonne chance dans de nouvelles fonctions.
Françoise Senrent a donc remplacé Julie Laloi et pris ses fonctions le 25 octobre. Elle a exercé les mêmes fonctions dans deux autres communes de taille comparable à la nôtre dans le Rhône et dans le Cantal. Normalement elle devrait rester plus longtemps. Nous allons être très gentils avec elle.

Jean-Claude Chanconie

Ma commune Ma santé

Comme environ 700 autres communes en France, la commune du Vigen a signé avec l'association ACTIOM une convention dans le domaine de la couverture santé. D'autres communes de l'Agglomération (Aureil, Panazol, Peyrilhac, Verneuil, par exemple) ont également conventionné et d'autres encore s'apprêtent à le faire.

ACTIOM est une association de professionnels de la protection sociale qui œuvrent bénévolement. Son objectif est d'améliorer les conditions d'accès à la couverture santé avec "Ma Commune Ma Santé", une action de conseil et d'accompagnement s'adresse aux personnes qui ne bénéficient pas d'une mutuelle par le biais de leur employeur et doivent en contracter une à titre personnel. Certaines n'en ont pas les moyens ou du moins ne peuvent pas accéder à une couverture adaptée à leurs besoins.

Pour ces personnes ACTIOM peut offrir la possibilité d'une mutuelle à meilleur prix ou d'une mutuelle à meilleure prestation. Elle peut aussi permettre à certaines personnes de bénéficier de l'ACS (Allocation Complémentaire Santé) à laquelle elles ont droit mais ne le savent pas.
ACTIOM dont l'activité est nationale a directement négocié des tarifs avec plusieurs mutuelles privées et permet ainsi aux personnes isolées de bénéficier d'un contrat groupe.
Elle intervient dans le cadre géographique municipal mais la commune n'a elle-même aucune implication financière ou administrative dans l'opération. Son rôle est de faciliter l'opération par ses moyens de communication (Journal municipal, site internet, affichage, réunions publiques, etc.) et de mettre à disposition de l'association des locaux de permanence.

Une réunion d'information a eu lieu le 14 octobre dernier. Elle a eu très peu de succès ; l'information (affiches, site internet, message dans le populaire) étant passée inaperçue. Nous organiserons une autre réunion au premier trimestre 2017 avec une information plus soutenue. Sachez cependant que dès maintenant un intervenant d'ACTIOM peut assurer des permanences à la mairie pour des consultations individuelles. Ces permanences ne sont pas à date fixe mais vous pouvez déjà vous inscrire. Dès que suffisamment de personnes seront inscrites, une date de permanence sera fixée avec l'intervenant. Nous vous informerons alors de cette date et de l'heure (chaque consultation dure environ 20 minutes et bien évidemment est gratuite).

La tribune de vos représentants

“Entre ville et campagne”

Communauté Urbaine
La presse a fait état du projet de transformation de la Communauté d’agglomération Limoges Métropole en Communauté urbaine (CU) et des divergences sur ce sujet au sein du Conseil communautaire. Le problème a pu être présenté de façon biaisée, soit par la presse elle-même qui privilégie parfois le sensationnel à la réalité, soit par les déclarations des uns ou des autres.

Un point d’abord : Il a été dit que passant en CU notre dotation de l’État augmenterait de 3,4 millions d’euros en 2017. Ce n’est pas exactement cela : les dotations baissent d’années en années et la Communauté d’agglomération perdra environ 2,7 millions en 2017. Par contre si nous passons en CU cette perte sera compensée par une autre dotation de 3,4 millions et 2017 gagnera donc environ 0,7 million par rapport à 2016. Dans un cas nous perdons beaucoup, dans l’autre nous gagnons un peu. En fait majorité et minorité sont, à quelques exceptions près, plutôt d’accord pour passer en Communauté urbaine. Où est donc le problème ?

Par suite de maladresses partagées, le mode de gouvernance de la Communauté est déséquilibré. Les élections ont donné une très courte majorité à la gauche. L’exécutif mis en place par le Conseil (président, vice-présidents, secrétaires) est composé pour les deux tiers de conseillers de la majorité et d’un tiers de la minorité. Or le rapport des populations des communes détenues par la majorité et par la minorité est exactement l’inverse. Le système électoral a donné la majorité à la gauche dans le Conseil ; il faut l’accepter. Mais il ne fallait pas installer un tel déséquilibre lors de la mise en place de l’exécutif. Pire, au sein de l’exécutif les membres de la majorité débattent d’orientations générales dans des réunions où les membres de la minorité n’ont pas accès. Celle-ci est réduite à n’intervenir qu’au sein de commissions, sur les propositions d’actions qui découlent des orientations générales. C’est un peu comme si au niveau de l’État, dans un gouvernement d’union nationale, les ministres issus de la minorité ne pouvaient pas assister au Conseil des ministres. La Communauté doit être un espace de coopération, pas un espace de luttes politiciennes.
Quel rapport tout cela a à voir avec la Communauté urbaine ? La minorité est d’accord pour passer en CU mais pas avec la gouvernance actuelle ». Elle accepte la loi électorale et le résultat des élections ; elle ne demande même pas à revoir la composition de l’exécutif, c’est trop tard. Elle demande seulement que les débats ne relèvent plus de la démocratie purement formelle. Le Président de l’agglomération a donc fait des propositions dans ce sens, un peu compliquées mais acceptables ; l’édifice est bancal depuis le début ; on ne le reconstruira pas. Ce qui a été proposé permettrait de le faire tenir debout. Des réunions se sont tenues pour mettre les choses en place.

Mais plutôt que d’avancer dans la concertation et la négociation on n’a pas pu s’empêcher de se répandre en manifestations et déclarations, chacun braquant l’autre en voulant démontrer publiquement qu’il avait raison. Ce qui devait arriver arriva : Le Conseil municipal de Limoges, dans sa séance du 16 novembre, a délibéré contre le passage en Communauté urbaine.

Par sa taille Limoges a légalement un droit de véto : la Communauté urbaine ne se fera donc pas au 1er janvier 2017. C’est une mauvaise nouvelle, surtout pour les petites communes. Elle pourra se faire ensuite jusqu’en 2020 mais à des conditions moins avantageuses.
Après 2020 ce sera trop tard ; nous ne pourrons plus.
Jean-Claude Chanconie

“Le Vigen dynamique & solidaire”

RD 704 : Lorsque l’intérêt personnel prend le pas sur l’intérêt général
Il ne vous aura pas échappé, que lorsque les pouvoirs publics lancent un projet, quel qu’il soit, dans les semaines qui suivent, un collectif, ou une association se mettent en place pour s’opposer à ce projet !

Vous avez probablement entendu parler du projet conduit par le Conseil Départemental de sécurisation du tronçon très accidentogène de la 704, entre "La Besse" et la "Chapelle", et de l’association de riverains qui c’est crée. Cette association a cependant une particularité : tous sont opposés au projet, mais mettent en avant la sécurité pour bloquer la procédure.

En préambule d’un Conseil Municipal, Monsieur Le Maire a donné la parole à cette association, qui nous a expliqué que les services du CD ne connaissaient rien en matière de sécurité, et que seules leurs propositions étaient fiables et moins chères. Lors d’un second Conseil Municipal Monsieur Le Maire, revenant sur cette question du projet

de la 704, nous projeta la fin de la séance plénière du CD qui traitait de ce sujet pour nous montrer "l'amateurisme", ce sont ses termes, des Conseillers Départementaux, et donc de pencher plutôt vers les détracteurs du projet ! À notre demande (l'opposition), suite à un rapide sondage des conseillers présents sur leurs connaissance du projet, de faire une réunion avec les techniciens et les élus du CD, Monsieur le Maire a répondu négativement, et tous (la majorité) ont voté contre la modification du PLU, préambule au lancement du projet.
La conclusion de tous cela est que "au nom de la sécurité", rien ne se passe ! La route est toujours aussi dangereuse ! Et les propriétaires riverains ont atteint leur but !!

Autre sujet, Pour Limoges Métropole, le passage de Communauté d'agglomération en Communauté Urbaine. Suite à l'arrivée de la nouvelle Région, Limoges a perdu son titre de Capitale Régionale. Pour compensation, Limoges peut prétendre à devenir une Communauté Urbaine et donc d'apparaître sur la carte aux cotés de villes comme Paris, Marseille, Lyon, Toulouse, Nice, Bordeaux... Ce passage s'accompagne d'une dotation majorée de 3,4 M€.

Nous souhaitons là aussi que l'intérêt général prime sur les intérêts particuliers, et que rapidement nous passions en Communauté Urbaine. C'est important pour Limoges, mais c'est important pour Notre Commune car la péréquation s'appliquera et Le Vigen verra sa dotation augmenter.

Nous vous souhaitons de bonne fêtes de fin d'année et une bonne année 2017.

Jean-Yves Cacoye & Joëlle Ribeyrotte

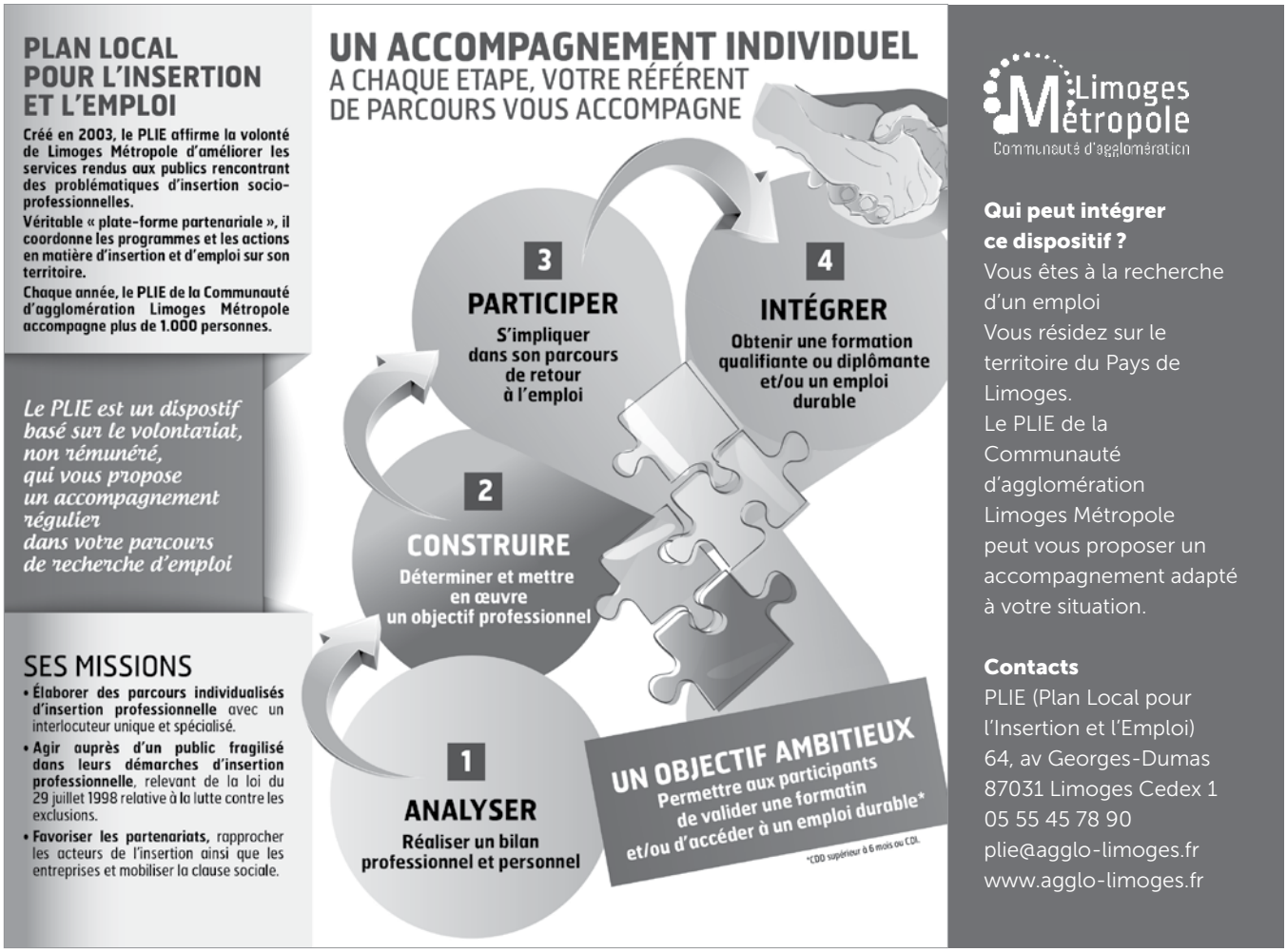

Portraits d'artistes... dans tous leurs états

Il y a quelques temps, Marine et Tony se sont enfin rencontrés après avoir beaucoup entendu parler l'un de l'autre. Les deux sont artistes et ont trouvé au domaine de Ligoure un écrin de choix pour développer leurs univers si singuliers. Marine est artiste verrière, Tony dessine et tatoue.

Tony vit à proximité du bourg du Vigen avec sa famille et vient d'ouvrir son salon privé de tatouage à deux pas du château. Marine occupe une maison et un atelier indépendant avec une vue imprenable sur la campagne. Ils ont un goût commun pour la nature qu'ils contemplent avec émerveillement, ils aiment les gens profondément et regardent le monde avec attention et bienveillance. Marine et Tony ont développé des pratiques artistiques qui requièrent patience, rigueur et qui demandent du temps ; ça tombe bien, ces deux-là aiment prendre le temps de vivre !

Marine Bidoux, ou la magie de la fusion

Douée pour les études, Marine a fait très tôt le choix de formations en alternance car c'est pour elle le meilleur moyen d'apprendre tout en «faisant». Après des études de langue, elle passe une licence marketing/communication puis CAP "arts et techniques du verre" en alternance au Centre européen de recherche et formation aux arts verriers à Vannes-le-Châtel (54). Pourquoi ce choix ? "C'est venu comme ça", comme une évidence. Elle avait envie de créer et la matière s'est imposée à elle, plus qu'elle ne l'a choisie. L'histoire d'amour dure depuis 9 ans maintenant et elle n'est pas prête de s'éteindre.

Verre : un nom évocateur, qui nous parle à tous et que nous utilisons tous les jours mais derrière lequel se révèlent une multitude de techniques, qui en font un matériau malléable à l'infini et aux ressources inépuisables...
Voilà comment Marine parle de cette matière dure et fragile, née d'une savante alchimie entre sable, soude et chaux qui devient malléable et liquide à mesure qu'on élève sa température. Matière vivante, le verre exige une grande précision dans les dosages et sa cuisson. La principale technique employée par l'artiste est celle de la fusion ou "fusing". Elle consiste à assembler par superposition des morceaux de verre collés à froid, puis à porter l'ensemble dans un four à son point de fusion (environ 800°) pour former une seule pièce homogène. Un technique déjà utilisée en Mésopotamie et en Égypte il y a plus de 3 500 ans et que Marine replace chaque jour dans notre époque.

Ses pièces, très contemporaines et souvent abstraites, interrogent sur la vie, le quotidien, les sentiments. Elles parlent aussi d'elle : "Mon travail, c'est mon histoire", dit-elle. Une histoire nourrie par des rencontres, des

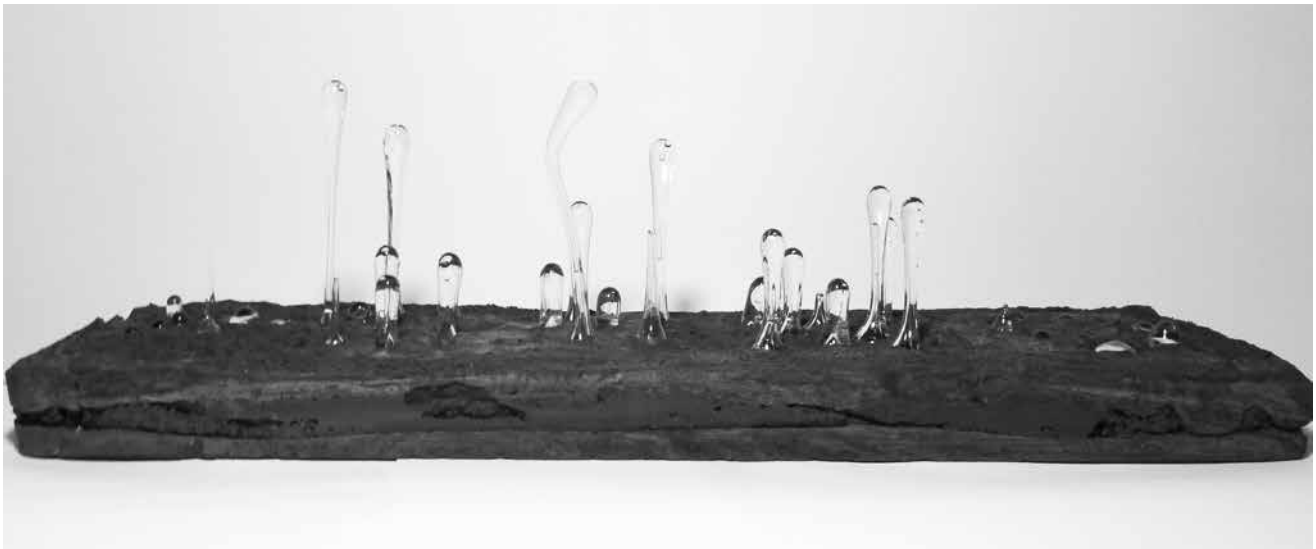

voyages ; sources d'une inspiration jamais tarie car Marine est une éternelle curieuse qui garde les yeux ouverts sur le monde, avec une acuité très aiguisée et sans concession. Car la jeune femme sait ce qu'elle veut et va droit au but. Si l'on évoque "l'accident" dans la réalisation de ses pièces, elle oppose précision, habileté manuelle et un savoir-faire hautement technique au service de sa créativité. Elle revendique une réflexion poussée et de grandes capacités de projection pour pouvoir arriver à l'objet final conforme en tous points à celui qui a été pensé sur le papier.

Marine expose régulièrement, vous pourrez prochainement découvrir son travail en consultant son site Internet où sont référencées ses expositions : **www.marinebidoux.fr.** Soyez curieux, chaque pièce invite à une plongée dans la matière "verre" dans un jeu de lumières, de couleurs et de transparence qui captivent le regard.

Portrait vigenois de Marine

Une œuvre que vous aimez : *Jaune Rouge Bleu* (Kandinsky)
Une œuvre qui vous caractérise : *Le cri* (Munch)
Une influence artistique : l'art japonais
Une couleur : violet
Un morceau de musique : *La liberté* (Mano Solo)
Un plat : un gâteau au chocolat (vegan !)
Un moment dans la journée : la nuit
Une saison : le printemps
Là où vous aimeriez le plus vivre : dans le monde entier
Ce qui vous fait avancer : ceux qui m'entourent
Une cause que vous aimeriez défendre (ou que vous défendez) : toutes ! Mais la cause animale et celle des femmes
Le Vigen, c'est... là où je suis heureuse
2017 sera... l'année de l'épanouissement
La question à laquelle vous auriez aimé répondre : celle qu'on ne m'a encore jamais posée

Tony Da Rocha, un point c'est tout

"Contemplatif-hyperactif" curieux et attentif au monde qui l'entoure, certains connaissent Tony Da Rocha sous le pseudo de Mr Panda ; un drôle d'oiseau nocturne qui prend soin de nos oreilles sur les ondes de Beaub'FM. D'autres l'ont sans doute croisé dans le cadre de son métier de soignant ou bien en soirée parce que la musique est son énergie et l'une de ses grandes sources d'inspiration... Son univers artistique se nourrit aussi de ses voyages, de rencontres, de philosophies lointaines, de son goût pour le tatouage, de l'amour de sa famille... Après avoir expérimenté plusieurs techniques (collages, peinture, craie, sculpture), il a posé son trait d'une main sure et patiente, faisant naître son "Bestiaire Doré" peuplé d'animaux "psyché-géométriques" de noir et d'or ornés qu'il enrichit et peaufine minutieusement chaque jour. Car oui, Tony a besoin de sa dose "d'écriture" quotidienne pour se sentir bien et améliorer sa touche que l'on reconnaît instantanément.

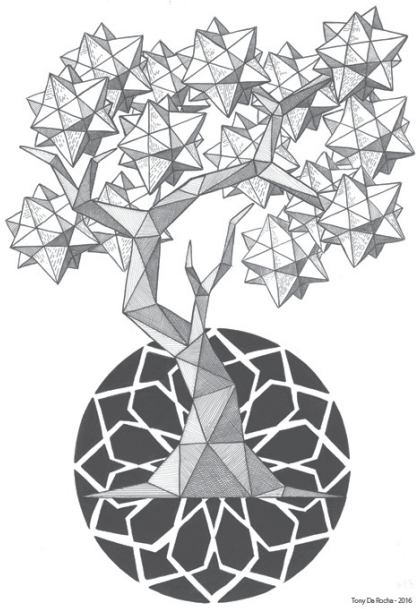

Pour sa seconde exposition, "Dots & Geometry", les animaux disparaissent pour une approche plus abstraite et sensitive ; un autre aspect de son travail qu'il affectionne et qu'il donne à voir pour la première fois à l'épicerie des halles en mars 2016.
Le dessin "dans le dessin" attire l'œil jusqu'à la fascination hypnotique. Le trait se fait rythme, les motifs deviennent histoires, sentiments, paysages ; se transforment en labyrinthe ou bien en génie, selon l'envie de celui qui s'y plonge...

Tony Da Rocha sème ses points, trace ses traits avec rigueur et zénitude, connecté au papier qu'il échange maintenant avec un support plus atypique : la peau ! Passionné par l'art du tatouage, mais aussi sa dimension mystique et ses traditions ancestrales, il a créé il y a quelques mois "Point d'encrage", son propre salon privé de tattoo. Après s'être formé de longs mois, d'abord à la machine, Tony a décidé de revenir aux fondamentaux et de tatouer "à l'ancienne", c'est-à-dire avec une aiguille non mécanisée. C'est ce que l'on appelle le "hand poked tattoo". Le procédé tout aussi précis a l'avantage d'être silencieux, et peut être de ce fait moins stressant. Pour Tony, créer un tatouage, c'est avant tout mettre en image une intention. Les personnes qui poussent la porte de son espace "habité" et chaleureux ne viennent pas par hasard et souvent connaissent déjà son travail comme dessinateur. Ils arrivent souvent avec une idée. Tony écoute, pose des questions, retranscrit, suggère, interprète et apporte sa touche finale. Pour lui, tatouer, c'est une histoire de rencontre, d'échange et de confiance... une alchimie entre le tatoueur et le tatoué. Un moment de vie qui s'imprime sur la peau avec un goût d'éternité.

Contacts
06 62 68 75 87 / tonylepanda@gmail.com

Portrait vigenois de Tony

Une œuvre que vous aimez : *La Vague* (Hokusaï)
Une œuvre qui vous caractérise :
The Traveller (Thomas Hooper)
Une influence artistique :
le pointillisme, le tattoo, la musique
Une couleur : l'or, le doré
Un morceau de musique :
Sounds & Visions (David Bowie)
Un plat : pizza aux pepperoni
Un moment dans la journée : la sieste créatrice
Une saison : le printemps
Là où vous aimeriez le plus vivre :
au soleil, au bord de l'océan
Ce qui vous fait avancer : ma famille, mes amours
Une cause que vous aimeriez défendre (ou que vous défendez) : la défense des écosystemes / (Sea Sheperd)
Le Vigen, c'est... là où j'ai mon point d'ancrage
2017 sera... l'année du changement
La question à laquelle vous auriez aimé répondre :
Quel est ton prochain voyage ?

Aurore, une coiffeuse... à 100 à l'heure !

Dynamisme, professionnalisme et sympathie avec Aurore du Salon Coupes en Couleurs.

Tout au long de cette année, Aurore n'a pas ménagé ses efforts pour proposer des animations originales avec un dynamisme et une énergie débordante :

- Partenariat avec le Comité Miss Haute-Vienne (coiffage une à deux fois par mois des Miss pour les manifestations), ainsi qu'à l'élection de Miss Haute-Vienne. Un partenariat qui la passionne et qui sera prolongé en 2017.
- En juin : *La Nuit de la coiffure* en partenariat avec L'Oreal pro. Événement national, qui propose une soirée de coiffage professionnel en 30 minutes totalement gratuit, dans une ambiance garantie autour d'un apéritif dînatoire. Au-delà du coiffage, Aurore et Delphine ont écouté et conseillé les participant(e)s sur les meilleures coupes et couleurs selon la forme de visage, le teint et les envies. L'inscription était simple, pour essayer gratuitement les derniers looks tendance, il suffisait de s'inscrire sur www.lanuitdelacoiffure.fr. ou de se rendre directement au salon. Pour celles et ceux qui ont raté ce rendez-vous inédit, rassurez-vous Aurore participera de nouveau à *La Nuit de la coiffure* en juin 2017 avec une amplitude horaire plus importante : de 17 à 23 heures.
- les 13 et 14 août : lors de la manifestation organisée par les Courants d'Arts, Aurore a proposé des parures de plumes colorées pour illustrer le thème "nature" de l'évènement.
- En octobre une séance dédicace avec Christian Lainé et Michel Dudognon autour de dégustations de thés et de bonbons (avec Thés D'Orsay et la Boîte à bonbons), qui a eu un succès fou tout au long de la journée.
- Aurore est aussi sponsor de l'USSV (le club de foot de Solignac-Le Vigen).
- En 2017, Aurore a prévu la réfection complète de la vitrine et de la façade ; un avant goût avant le relooking complet du salon en début 2018.

Aurore ne ménage pas ses efforts, d'ailleurs pour rester dans le vent,elle participe à 5-6 formations par an.
Elle travaille aussi avec Marie-Pierre Boyer, Esthéticienne installée à deux pas du salon, ainsi une mariée sort coiffée par Aurore et "file" chez Marie-Pierre pour un maquillage).
Aurore propose aussi des animations ventes avec des promos et des cadeaux à gagner, elle remet des lots pour les différentes manifestations comme le loto des écoles, le concours de labours et la tombola du 1er mai.
Vous pouvez suivre Aurore sur la page Facebook Coupes en couleurs qu'elle ne manque pas de mettre à jour très régulièrement.

Informations pratiques

Aurore et Delphine, son employée, accueillent avec bonne humeur, du mardi au vendredi de 9 h à 19 h et le samedi de 8 h à 16h. Tél : 05 55 00 41 51

Laetitia Madronet

Jérémy Seguin, un technicien au service de votre confort…

Après 12 ans d'expérience professionnelle, en octobre 2015 Jérémy Seguin s'est installé au Vigen où il a monté sa propre entreprise : Confort'tech.

Son secteur d'activité : chauffage, climatisation, installations sanitaires, réfection de salles de bain.
C'est une entreprise RGE, titulaire également des labels Qualipac, Qualibois et Professionnel du Gaz, ce qui est pour les clients un gage de qualité et la certitude d'obtenir un crédit d'impôts sur leurs travaux.
Confort'tech réalise la vente, l'installation, mais également la maintenance et l'entretien des appareils.

Contacts
06 15 67 78 82 / www.confort-tech.fr

La Vestiboutique fait sa place

Ouverte depuis juin dans le centre bourg de la commune elle trouve son rythme de croisière.

Un premier espace, dédié aux vêtements et accessoires, a ouvert dés le mois de juin, proposant toutes sortes d'articles pour adultes, enfants et bébé. Un grand choix, régulièrement renouvelé et suivant les saisons est accessible à tous, toujours à petit prix. La fraîcheur s'étant bien installée, manteaux et pulls sont de sortie. Nous proposerons également d'élégantes tenues pour les fêtes de fin d'année.

Le bric à brac est venu agrandir notre offre début septembre avec du linge de maison, de la vaisselle, des accessoires de sport, des livres, objets de décoration… De quoi faire plaisir et vous faire plaisir !

Humanité et unité
Ces deux valeurs fondatrices de la Croix Rouge reflètent parfaitement le bon esprit et la cohésion régnant au sein de l'équipe. Nous comptons maintenant une quinzaine de bénévoles, originaires de la commune (mais pas uniquement), qui œuvrent à l'accueil et à l'écoute du public ainsi qu'au tri des dons que nous recevons.

Volontariat
Nous souhaiterions pourvoir ouvrir d'avantage… L'appel est donc lancé : celles et ceux qui souhaitent donner un peu de leur temps sont les bienvenus, n'hésitez pas à nous contacter afin de vous faire connaître et rejoindre notre équipe !

Petit rappel pratique
La boutique est située au 1, avenue Frédéric-Le-Play, au Vigen (proche mairie, trottoir d'en face).
Horaires d'ouverture :
- **Mardi : 10 h - 12 h**
- **Jeudi : 10 h - 12 h et 14 h - 17 h**
- **Samedi : 10 h - 12 h**

Contact :
Alain Rouffy
Président délégation Solignac-Nexon-Châlus
Tél. : 06 07 15 95 55
Site : vestiboutique.wixsite.com
Sur Facebook : www.facebook.com/vestiboutiquelevigen

COOP refait surface !

Après une période difficile pour ce commerce, Éric Guichard, en partenariat avec COOP Atlantique, a décidé de relancer de façon très dynamique le magasin COOP du Vigen.

Ce qui a enthousiasmé ce nouveau commerçant, c'est l'excellent emplacement de ce point de vente situé à proximité de commerces très dynamiques et complémentaires.

Le magasin est ouvert 7 jours sur 7, et plus qu'une superette, il veut être un véritable petit supermarché de proximité avec une gamme de produits très étendue, répondant à tous les besoins :
- Un rayon de fruits et légumes de premier ordre, avec des promotions quotidiennes.
- Le retour du fromage à la coupe.
- Des produits régionaux
- Un dépôt de bouteilles de gaz
- Enfin le magasin offre un large assortiment de produits de l'enseigne U ce qui permet un positionnement à des tarifs très performants.

Le but d'Éric Guichard est d'apporter un véritable service aux habitants du Vigen, la livraison à domicile est également possible sous certaines conditions à voir en magasin.
Il vous attend avec le sourire et nous lui souhaitons la bienvenue !

En bref

#OuiJeVote Élections présidentielles et législatives : inscriptions jusqu'au 31/12/2016

En vue des prochains scrutins électoraux, le ministère de l'Intérieur souhaite attirer l'attention des citoyens sur la nécessité de s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016, au plus tard, pour pouvoir voter en 2017.
Il s'agit également de rappeler l'importance d'anticiper ces démarches d'inscription sur les listes électorales et de ne pas attendre le dernier moment.
L'élection présidentielle des dimanches 23 avril et 7 mai 2017 et les élections législatives des dimanches 11 et 18 juin 2017 sont les prochains rendez-vous électoraux.
Quel que soit le mode d'inscription, il convient de rappeler qu'en cas de démarche effectuée après le 31 décembre 2016, la demande d'inscription à la mairie ne sera prise en compte qu'en 2018.
Il est rappelé que les usagers sont normalement inscrits sur les listes électorales de leur commune de résidence. S'ils résident provisoirement ailleurs qu'au domicile habituel (dans le cadre d'études par exemple), il est possible de demander à être inscrit sur les listes de la commune de ce lieu de résidence, à condition d'y séjourner de manière continue depuis le 31 août 2016.

Toutes les infos sur :
www.service-public.fr/particuliers/actualites/A11102

Au Vigen comme ailleurs l'accès au haut débit est devenu une nécessité.

La Commune s'en préoccupe depuis la précédente mandature et des actions ont été lancées. Bien que cela ne relève pas de ses compétences Limoges Métropole s'est récemment emparée du problème et a engagé des démarches pour faire avancer les choses. Pour ce qui concerne le Vigen les actions menées aussi bien par la Commune que par Limoges Métropole butent à chaque fois, et sur le point d'aboutir, sur des problèmes générés par la complexité et la versatilité des règles qu'affectionnent particulièrement les faiseurs de lois, élus ou fonctionnaires d'État.
Je refuse donc maintenant d'annoncer quoi que ce soit ; je serais probablement obligé de démentir dans la quinzaine qui suit.
Cela dit Limoges Métropole se remue et j'ai la conviction que nous allons enfin trouver le moyen d'avancer. Mais ne me demandez pas de date. Vous pouvez trouver sur le site internet de la commune (**www.le-vigen.fr**) un exposé sur le sujet malheureusement en partie périmé mais je ne vois pas l'intérêt de le changer tous les quinze jours.

Jean-Claude Chanconie

Réunion publique : extinction de l'éclairage sur la commune

Le 6 décembre à 18 h 30, salle polyvalente du bourg, la municipalité a organisé une réunion publique sur extinction de l'éclairage public (de minuit à 6 heures) qui prendra effet en avril prochain sur l'ensemble de la commune, sauf certains points pour des raisons de sécurité.

Agence postale, du matériel pour mieux vous servir

Beaucoup d'entre vous ont constaté des dysfonctionnements à l'agence postale depuis le début d'année.
Ces soucis, dûs à une mauvaise connection Internet, ont mobilisé deux élus et
de nombreux services de La Poste afin d'y remédier. C'est dorénavant chose faite avec une nouvelle box et un débit un peu plus efficient. Mais ce ne sont pas les seuls changements pour Geneviève, notre sympathique postière ; un matériel informatique flambant neuf lui a été livré fin septembre !
Nous tenons à remercier les représentants et employés de La Poste qui sont intervenus et en particulier M. Christian Chirol, auquel nous souhaitons une très heureuse retraite et que nous regretterons.

La commune interroge les ados

En collaboration avec la commune de Solignac, un questionnaire a été adressé aux jeunes du Vigen et de Solignac ayant entre 12 et 17 ans ainsi qu'à leurs parents.
Un premier questionnaire a été établi pour les jeunes afin de mieux connaître leurs attentes, leurs habitudes, leurs demandes, leurs avis mais aussi connaître les nouvelles activités qui pourraient être créées sur nos communes ; en particulier le mercredi après-midi, le samedi ainsi que pendant les vacances scolaires.
Le second questionnaire à destination des parents permettra également d'affiner les propositions de leurs ados mais aussi de mieux connaître les attentes des parents sur des activités

qu'ils souhaiteraient pour leurs enfants. Au moment où nous imprimons ce bulletin municipal, nous n'avons pas encore l'ensemble des résultats de cette enquête. Nous les publierons lors du prochain bulletin ainsi que les éventuelles activités que nous pourrions proposer.

Jean-Luc Bonnet

Kékés mais pas manchots !

Dans le cadre de "Randonnez-vous en Haute-Vienne", le dimanche 4 septembre, les kékés de Leycuras - une équipe du Vigen qui fleure bon la 7e compagnie - se sont mesurés aux 18 kilomètres de la marche située aux alentours du lac de Saint-Pardoux. Le plus décidé a bouclé le circuit en 2 h 30, sans courir ! Si, c'est possible, mais il ne faut pas traîner en chemin. Pour les moins pressés 3 h 40 furent suffisantes. Comme quoi, n'est-ce pas Monique, les entraînements sur la côte du Pont Rompu n'ont pas été inutiles. Sur la photo de groupe il manque Gisèle et Monique, notre inestimable photographe.

Jean-Paul Romain-Ringuier

Modification du recouvrement de la redevance d'assainissement

Pour les foyers reliés à l'assainissement collectif et soumis à la redevance d'assainissement la procédure de facturation et de recouvrement sera modifiée en 2017.
Jusqu'à présent l'agglomération envoyait au premier trimestre la facture d'assainissement de l'année précédente.
À partir de 2017 la redevance de l'année en cours sera mise en recouvrement en deux fois sur les factures semestrielles de la SAUR.
Les foyers concernés recevront donc au premier trimestre 2017 la facture de l'Agglo concernant la redevance 2016 et à la fin des deuxième et quatrième trimestres les factures d'eau de la SAUR incluant les redevances semestrielles de 2017.

Marché du dimanche matin au bourg

Tous les dimanches matin nous avons le plaisir d'accueillir un marché de producteurs et de commerçants sur la place de la Briance.
Depuis ses débuts il n'a cessé de s'étoffer pour devenir un vrai lieu de chalandises avec son côté convivial.

Vous y trouverez des légumes de saison directs de chez les producteurs, des fromages de chèvre et des œufs de la ferme de Saint-jean-Ligoure, des volailles en provenance de leur basse-cour de Château-Chervix, des pâtes fraîches fabriquées à Solignac, des fruits de saison et exotiques, des huitres en provenance directe de Port des Barques (17) et, selon la saison, de l'huile d'olive de la vallée du Douro au Portugal, des bières locales.
En début d'année devrait se rajouter un poissonnier.
Par la même occasion vous profiterez de l'ouverture des commerces sédentaires : boulangerie, boucherie avec ses poulets cuits à la broche, superette, tabac–presse.
Qui a dit que le marché au Vigen n'était pas un vrai et beau lieu de rencontres ?

Raymond Bardaud

Une belle reconnaissance pour l'écrivain vigenois Jean-Paul Romain-Ringuier

Alors que son dernier roman, *L'Or blanc des carrières*, paru chez City-Éditions Hachette, reçoit un bel accueil auprès du public, l'auteur Jean-Paul Romain-Ringuier vient d'apprendre que son livre précédent : *Un Printemps en novembre*, paru aux éditions L.Souny fin 2015, vient d'être élu au Grand Livre du mois. Il sera publié dans une nouvelle collection, sous une nouvelle couverture.
Cette année, outre les salons de Limoges et Brive, Jean-Paul a été invité aux salons de Montmorillon, de l'île de Ré et de Royat-Camalières ; pour ne citer que les plus importants.

Formation "Sureté des publics et précautions indispensables pour un évènement culturel"

Cette formation, gratuite, organisée par l'AVEC Limousin et dispensée par Jérémy Galliot (Hiero Limoges) a regroupé 20 personnes venues des 3 départements le vendredi 14 octobre à la salle polyvalente. Elle a permis de découvrir les règles de sécurité essentielles : sûreté des

publics, sécurité incendie, réduction des risques d'accident pour les bénévoles, assurances obligatoires et recommandées. À l'issue de la formation, chacun a pu échanger sur son cas, ses expériences et repartir avec une clé USB offerte par l'AVEC avec l'ensemble des informations traitées dans la soirée. À déplorer le nombre très insuffisant de représentants d' associations du Vigen (seulement 2). C'était l'occasion, pour certaines d'entre elles accueillant du public, de vérifier si elles respectent la législation et de bénéficier à domicile des conseils avisés d'un professionnel.

Le cabinet de rééducation Val de Briance se met au vert !

Chaque jour, ce sont plusieurs dizaines de patients qui passent par les mains expertes de nos 3 kinésithérapeutes. La plupart des soins s'effectuent allongé et, pour des raisons d'hygiène, le kiné dispose préalablement un drap d'examen en papier sur la table de massage ; ce qui génère une quantité journalière de déchets très conséquente.
Pour pallier ce phénomène, le cabinet a décidé de passer aux draps non-tissés lavables. Ainsi, lors de votre première séance, un drap et un casier vous sont attribués pour la durée de vos soins. La réduction des déchets est véritablement phénoménale et mérite bien d'être célébrée, alors : bravo à nos kinés pour cette riche initiative !
Un petit salut reconnaissant des nombreux patients de Marion Bazier qui a quitté le cabinet il y 4 mois pour s'installer dans le nord du département. Nous souhaitons une belle réussite dans ce nouveau challenge professionnel à cette jeune femme si sympathique, dynamique et compétente, qui laisse un excellent souvenir aux habitants du Vigen.

Chats errants

Nous avons sur la commune, comme sur d'autres, de nombreux chats dont certains sont errants.
Des habitants nourrissent les chats errants, d'autres s'irritent des nuisances réelles qu'ils peuvent parfois causer. D'autres enfin sont allés un peu trop loin en se livrant à des actes de maltraitance et de cruauté sur certains animaux et pas forcément des animaux errants.
Il faut bien sûr limiter la prolifération des animaux sans maîtres et pour cela pouvoir les capturer afin de les stériliser selon les procédures réglementaires. En aucun cas les actes de cruauté ne doivent être acceptés. Ils peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires.

Sécurité routière

Pour la deuxième année consécutive nous avons pu bénéficier du prêt du radar pédagogique de la préfecture. Cette opération se déroule sur la D704, en deux phases, dans chaque sens de circulation, aux entrées du bourg.
Pendant la première semaine le boitier noir (donc peu décelable par l'automobiliste lambda) enregistre le nombre de véhicules et leur vitesse respective.
Pendant la deuxième semaine est rajouté l'écran qui informe chaque conducteur de la vitesse à laquelle il roule… et remplit totalement son rôle pédagogique en incitant chacun à mettre la pédale douce !
Par rapport à 2015, à la même époque, il est satisfaisant de constater que les dépassements de vitesse autorisée (50 km/h) sont en forte baisse en temps ordinaire, hors présence du radar. 3,9 % dans le sens Limoges – Saint-Yrieix, mais encore 14,5 % dans le sens Saint-Yrieix – Limoges. Contre environ 3 % dans les deux sens pendant la présence du radar.
Nous allons analyser ces données avec le service sécurité voirie de Limoges Métropole et étudier par quels moyens la sécurité peut être encore améliorée dans la traversée du bourg.
En attendant circulez prudemment car notre bourg est assez souvent habité par un autre type de radar moins pédagogique… mais hélas nécessaire pour certains.

Raymond Bardaud

Delphine Lissajoux a cessé son activité

Psychologue et psychothérapeute, dont le cabinet se situait avenue Frédéric-Le Play, Delphine a cessé son activité fin septembre pour se consacrer à un autre projet.
Nous lui souhaitons une belle réussite pour la suite.

L'ADIL 87 : un service public d'information sur le logement

Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire…
Vous envisagez de louer, d'acheter, de vendre, de faire construire, de faire des travaux d'amélioration...

L'ADIL 87 est à votre service : elle répond gratuitement et en toute objectivité à vos interrogations sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux relatifs au logement :

- **Relations propriétaires-locataires :** contrat de location, droits et obligations des parties, non décence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges, …
- **Accession à la propriété :** études de financement, frais annexes liés à l'accession, les assurances, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, assurances, garanties décennales et autres, …
- **Copropriété :** assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, …
- **Relations de voisinage :** nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, …
- **Urbanisme :** permis de construire, déclaration de travaux, …
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, …
- **Amélioration de l'habitat** : prêts et subventions de l'ANAH, des collectivités locales, de la CAF, de la MSA, crédits d'impôts, ...

L'ADIL 87 effectue des permanences près de chez vous :

Site	Dates	Horaires	Lieu
Bellac	**2ème & 4ème mardi**	9h30-12h30	Maison du Département
Bessines	**1er & 3ème mardi**	9h30-12h00	Maison du Département
Bujaleuf	**3ème mardi**	14h15-16h45 *(sur rendez-vous)*	Mairie
Châteauneuf-la-Forêt	**1er mardi**	16h00-17h30	Mairie
Eymoutiers	**1er mardi**	14h00-15h30	Mairie
Saint-Junien	**1er & 3ème jeudi**	9h30-12h00	Maison du Droit
Saint-Yrieix-la-Perche	**2ème & 4ème jeudi**	9h30-12h00	Maison du Département
Magnac-Laval	**2ème & 4ème mardi**	14h00-16h30	Maison du Département
Cussac	**1er & 3ème jeudi**	14h00-16h30	Mairie
CAF	**2ème & 4ème jeudi**	14h00-17h00	Caisse d'Allocations Familiales

N'hésitez pas à consulter le nouveau site Internet : www.adil87.org

ADIL 87 28 avenue de la Libération – LIMOGES **Tél. : 05 55 10 89 89**

JEU-CONCOURS 16-25 ANS

Quel citoyen engagé es-tu ?

Raconte-nous ton expérience en vidéo
Et gagne une GoPro !

17 Octobre 2016
6 Janvier 2017

#JeuConcoursCitoyen

Pour participer,
Poste ta vidéo sur YouTube
Puis rendez-vous sur
www.haute-vienne.gouv.fr

Retrouve-nous sur
@Prefet87
france3limousin

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET
DE LA
HAUTE-VIENNE

3 limousin

Le 6e Méli Mélo de la Briance n'a pas démérité avec un public plus nombreux à chaque édition

Vie des associations

SECTION BIBLIOTHÈQUE

Culture & loisirs Val de Briance

Méli-Mélo de la Briance 6e édition

Organisée en partenariat avec la section animation de la bibliothèque de l'association Culture et Loisirs Val de Briance et la mairie du Vigen, Cette 6e édition s'est tenue le dimanche 25 septembre à la salle des fêtes du Vigen.
De nombreux visiteurs ont pu tout au long de la journée, admirer les œuvres de nos peintres et créateurs d'art, dialoguer avec les auteurs, assister à la conférence "Le Limousin, un écrin animal", proposée par Éric Nicolas et Francis Rousset, découvrir l'exposition dédiée à la Briance.

Une fois encore, beaucoup ont repris le chemin de l'école pour s'essayer à la dictée d'autrefois proposée par Maguy, notre institutrice préférée.
Les enfants n'ont pas été oubliés, puisqu'ils ont pu fabriquer du papier avec le Moulin du Gôt, ou participer à l'atelier "Dessins", animé par Madame Ortiz, auteure jeunesse et illustratrice.
Et enfin, toujours fidèle au rendez-vous, René Coudert a amusé petits et grands avec ses jouets en bois.
À 17 heures, le Prix de la Briance a été décerné par le jury, composé de lecteurs indépendants de l'association. Laurent Bourdelas en fût l'heureux élu, avec son dernier ouvrage *La Caverne de l'âme*.
Cette journée fût très riche en échanges, en belles rencontres et tout ceci dans la bonne humeur !
Merci aux communes du Vigen, de Solignac et à tous nos partenaires pour leur aide précieuse.
Aussi, il ne faudra pas manquer la 7e édition, donc rendez-vous le 24 septembre 2017 !

Fête mondiale du jeux Samedi 28 mai 2016

Organisée par l'association des parents d'élèves "Les Galoupiots" et la section

Laurent Bourdelas reçoit le Prix de la Briance avec son ouvrage *La caverne de l'âme*

animation de la bibliothèque de l'association Culture et Loisirs Val de Briance.
Cette fête s'est déroulée dans les locaux de l'école. L'entrée était libre et gratuite. Un grand choix de jeux pour tous était mis à disposition et animés par les bénévoles (Paille éditions, Excalibur, la ludothèque, des jeux sur l'Europe, des jeux en bois, et bien d'autres encore.).
Très belle après-midi pour petits et grands, interrompue trop rapidement par un gros orage. Tous à l'abri sous le préau ou sous les chapiteaux mis à disposition par les communes de Solignac et du Vigen…
Mais les crêpes, qui étaient les bienvenues, ont su faire oublier le mauvais temps et ont permis de terminer agréablement cette manifestation. Et bien sûr, on se dit à l'année prochaine, pour un nouveau rendez-vous de jeux !

Derniers conseils avant que Maguy ne donne le top pour la dictée d'autrefois

Calendrier des animations 2016-2017 à la bibliothèque

Samedi 3 décembre 2016
Ateliers de Noël
Janvier 2017
Exposition "Luky Luke a 70 ans"
21 janvier 2017
Ateliers du Père Castor – livres jeux
Février 2017
Exposition sur les passereaux avec diaporama commenté (10 ou 17 février)
Mars 2017
Printemps des poètes : exposition + participation de l'école
8 avril 2017
Ateliers créatifs de Pâques
Samedi 27 mai 2017
Journée mondiale du jeu
Mai ou juin 2017
Exposition (thème non arrêté actuellement)
10 ou 17 juin 2016
Raconte- tapis et (ou) spectacle de marionnettes
Liste non exhaustive
Nous rappelons que toutes ces activités sont gratuites et que le matériel utilisé pour les ateliers est fourni par la section animation de la bibliothèque.

Renaissance de Solignac-Le Vigen

Un été ponctué par de belles manifestations et le traditionnel "concert aux chandelles" pour finir l'année !

- Durant tout l'été, l'association a présenté une exposition de photos de Jean-François Amelot à l'abbatiale de Solignac.
  Ce photographe d'origine corrézienne exposait ses magnifiques photos de sculptures romanes prises dans les églises du bas Limousin. Ce fût un grand succès auprès des visiteurs.
- Une autre exposition était également installée dans la crypte sur la vie de Saint-Éloi et le triptyque de Crocq.
- Le 17 septembre l'église du Vigen avait revêtu une parure de fête pour un "concert fleuri" qui recevait l'ensemble Béatus dont les voix admirables ont été mises en valeur grâce à l'acoustique parfaite de l'église du Vigen. À l'issue du concert un pot de l'amitié a réuni à la mairie artistes et spectateurs.

Et pour finir l'année :
Le concert aux chandelles aura lieu le samedi 17 décembre 2016, à 21 h, dans l'abbatiale de Solignac. Cette année nous aurons le plaisir de recevoir Christian Morin et son orchestre. Comme à l'accoutumée l'abbatiale sera illuminée de milliers de bougies. Une soirée inoubliable à ne pas manquer...

Renseignements et réservations
Box Office Limoges : 05 55 33 28 16
OT de Solignac : 05 55 00 42 31
Prix des places : 22 € et 25 €

Nous souhaitons vous retrouver nombreux lors de ces manifestations, et vous rappelons que toutes les personnes passionnées d'histoire, de patrimoine et de musique sont les bienvenues, une réunion a lieu le 1er premier lundi du mois, Venez nous rejoindre.

Contacts
Noëlle Gilquin / 05 55 00 54 59
Christine Hervy / 05 55 00 41 44
renaissancesolignac@laposte.net
renaissancesolignac.free.fr

Les courants d'Arts

"#257 #322 - Délits, délices"
Les courants d'Arts ont investi les 12 et 13 août derniers le centre bourg du Vigen en mettant à l'honneur la nature, par le biais d'une programmation artistique éclectique et gourmande. Après remise en état par les bénévoles, associés au service technique et à certains conseillers municipaux, le jardin public et la "maison Commery" ont été investis par les artistes et le public.

Le Street-Art était bien entendu à l'honneur avec des séances continues de live-painting réalisées par 5 artistes sur la maison Commery, désormais métamorphosée.
Le parc a été investi par les installations tricotées et colorées du collectif Woolstock, désormais bien connu des Vigenois, tandis que des ateliers d'argile, de fabrication de pop'ups (Mobilivre de Nexon), de tricot et un "cellograph" d'expression étaient proposés au public.
La Vesti'boutique du Vigen, Coupes en couleurs, le Jardin de Plaisance ont également rejoint notre événement en proposant respectivement une

Après 3 jours de peinture sous la canicule, Mia pose devant sa fresque en hommage à Madagascar

sélection de vêtements, des séances de coiffure-nature, des décors floraux. Une carte blanche à été donnée à la Fabrique du Café (Limoges) et Au petit Pois (Coussac-Bonneval) pour un brunch autour de bons produits. Si la fréquentation s'est avérée mitigée en journée, elle est allée crescendo en fin d'après-midi, le public venant se régaler des Tapas vigenoises confectionnées, avec la complicité des producteurs locaux, par une brigade de choc, tout en profitant de concerts proposés chaque soir. Nous adressons tous nos remerciements à la municipalité pour son aide et sa confiance ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles.

Contact
assolescourantsdarts@gmail.com
et consultez notre page Facebook

Crescendo

Voici 5 ans que l'association Crescendo au Vigen œuvre avec tout son dynamisme pour assurer sa manifestation principale piano-voix en avril et sa participation logistique aux auditions de l'école de musique du SIVOM Solignac -Le Vigen en juin.

Samedi 2 avril 2016 fut ainsi organisée notre fameuse soirée piano-voix "Notes Gourmandes" au centre culturel polyvalent.
Les spectateurs ont pu apprécier le travail des nombreux élèves chanteurs de l'école de musique du SIVOM Solignac-Le Vigen accompagnés au piano par leur professeur tout en dégustant différentes gourmandises autour d'un verre.
Cette manifestation a remporté un franc succès et nous remercions tous les chanteurs de l'école de musique pour leur participation.
Nous tenons à remercier également la municipalité du Vigen pour le prêt de la salle, le SIVOM Solignac-Le Vigen pour le prêt du matériel de l'école de musique, le magasin Music Passion pour le prêt de matériel ainsi que tous les bénévoles pour leur aide si précieuse.

Rendez-vous Samedi 1er avril 2017 pour la prochaine édition !

Contact
Corinne Garaud : 06 03 68 15 62
et consultez notre page Facebook

Notes gourmandes... pour le plaisir des orielles et des papilles !

La voix de la route 704

- ***237 signataires pour la pétition adressée au Département en février 2015***
- ***35 observations sur les registres, 37 courriers représentant 78 pages d'observations et 63 personnes reçues lors de l'enquête publique en janvier - février 2016***
- ***100 courriers transmis au Président et aux membres de la commission permanente du département le 3 mai 2016***
- ***450 courriers adressés au Préfet le 7 septembre 2016***

Nous sommes fiers que les usagers de la route 704 et les habitants du Vigen et des communes alentours se soient mobilisés. Nous sommes fiers de leur volonté de contribuer à l'amélioration du projet, de leurs propositions et qu'ils aient trouvé les moyens d'expression pour faire entendre leur voix.
Nous nous félicitons du lien fort créé entre les usagers de la 704 et les habitants, à l'occasion de cette mobilisation. Nous nous félicitons que chacun ait pu s'exprimer sur sa connaissance des lieux, ses pratiques et ses usages. L'attitude de tous a été constructive.
Nous apprécions que le commissaire-enquêteur ait émis des réserves et des recommandations pertinentes pour la sécurité des usagers.
Nous apprécions que le comité départemental de la Prévention routière soit attentif à nos remarques et qu'il ait saisi le Préfet pour lui demander que "des solutions soient trouvées pour améliorer la situation".
Nous apprécions que le Conseil municipal du Vigen ait donné un avis défavorable au projet en l'état.
Nous apprécions que le Président de Limoges Métropole ait attiré l'attention du Département sur les aspects pénalisants du projet.
Nous sommes déçus que le Département n'ait pas été à l'écoute des usagers ; de l'incohérence entre les objectifs affichés - fluidité et sécurité - et les aménagements décidés ; que le Département ait considéré comme trop coûteux les aménagements proposés pour améliorer le projet, alors qu'il a augmenté la fiscalité en 2016 ; des propos non respectueux tenus envers les usagers et de l'absence de concertation.
Nous sommes déçus que le Préfet se soit déclaré non compétent lorsque nous lui avons demandé de surseoir à la déclaration d'utilité publique du projet. Il devait prendre sa décision quelques jours plus tard à ce sujet. Nous sommes déçus qu'il n'ait pas répondu à notre demande d'informations concernant la localisation et les causes réelles des accidents survenus entre Limoges et St-Yrieix ; qu'il n'ait pas même daigné répondre à notre demande d'audience, préalablement à la déclaration d'utilité publique.
Nous déplorons que le Préfet, représentant de l'État, ait décidé de ne pas tenir compte de l'ensemble des avis donnés ; qu'il ait décidé de déclarer l'utilité publique du projet en l'état, affirmant, pour justifier sa décision que "l'amélioration de la sécurité routière sur cette portion de la RD 704 est certaine".
Cette décision nous paraît, à nous conducteurs et à notre entourage, qui utilisons régulièrement la 704, totalement déconnectée des réalités.

L'équipe dirigeante de l'association "La voix de la route 704" adresse aussi tous ses remerciements aux adhérents, ceux qui agissent depuis un an et ceux qui viennent d'adhérer. Nous remercions également tous ceux qui osent et qui oseront faire entendre leur voix. Merci à tous ceux qui contribuent à rendre notre démocratie plus vivante et qui s'associent à nos actions.

Nous continuons d'agir et de vous informer ! À tres bientôt.

Contact
Présidente : Olga Radwanski
Secrétaire : Sylvie Chatard
Trésorier : Jean-Marin Thézard

Mairie du Vigen,
Place Adrien-Delor
87110 Le Vigen
lavoixdelaroute704@gmail.com
www.le-vigen.fr

Club de l'Amitié

La 6e édition de notre spectacle festif a remporté un vif succès le samedi 5 en soirée et le dimanche 6 novembre en après-midi.

Les gitanes et les gitans ainsi que de nombreux sketchs, chansons et danses ont enflammé la salle. L'entracte convivial et gourmand a enchanté nos papilles.

Le samedi soir, trois cameramen ont filmé l'intégralité de notre spectacle, un DVD est en cours de montage. Ces DVD seront prêts pour Noël, si vous êtes intéressés, prenez contact au 05 55 31 96 06.
Cette activité "chant" du Club a toujours autant de participants et Jacqueline Galinet toujours autant d'idées pour que nous passions des mardis de chansons dans la joie.

La section marche en sortie au Sancy

Au Club il y a aussi des marcheurs qui randonnent.... tous les 1ers et 3es vendredis du mois. Cette année une semaine en Auvergne a été organisée, voilà le récit de Gérard :
"Ils sont de retour nos montagnards, Éh oui, tout a une fin, le groupe des 18 randonneurs et randonneuses du Club de l'Amitié du Vigen est de retour de son périple dans les monts du Sancy. Ce séjour organisé du 13 au 16 septembre 2016 par Gérard Samson fut plutôt une réussite à tout point de vue, malgré un temps capricieux. Et pour cause : un groupe solidaire, chaleureux, motivé et convivial, un super hébergement en pension complète avec un centre aquatique à notre disposition, de superbes randonnées dans des sites préservés et sauvages, ponctués de visites culturelles et gastronomiques ont été les ingrédients de notre sortie. Les magnifiques images alternées de nuages et de soleil, des paysages volcaniques, les coulées basaltiques, les formations d'orgues, les vallées glacières, le Lac Pavin, le Puy de Monchal, le barrage hydroélectrique de Bort-Les-Orgues, le château de Val, la vallée de Chaudefour, le lac Chambon, la cascade du Mont-Dore, la fromagerie du Gaec de l'Oiseau, le Puy de Sancy avec son téléphérique... résonnent encore dans nos têtes, nos cœurs et nous rappellent quelques courbatures. À noter, le volontarisme de notre club de séniors, ils ont tous fait les randonnées et gravi les 864 marches du Puy de Sancy "le toit du Massif Central".
Ces quatre jours furent un grand moment de joie, de complicité et de bonheur associatif, un grand merci à toute l'équipe."

Le Club c'est également l'atelier "créativité" qui se réunit tous les lundis dans la salle de l'ancienne Coop, là nous confectionnons des boules de Noël que nous vendons lors de notre spectacle. Nous faisons également les costumes du spectacle ainsi que différentes choses, en fonction des savoirs de chacune, ou de chacun ; là, il n'y a que des dames.

Les jeux de société font aussi partie de nos activités et cela se passe tous les mercredis dans la même salle. Vous pourrez faire des parties de cartes.
Il faudrait quelques joueurs de belote, de tarot, de bridge ou autre, nous vous attendons.

Voilà, nous avons fait le tour de ce qui existe. Nous sommes à l'écoute de toute suggestion. Pour ce faire, il suffit de passer tous les lundis à la salle de l'ancienne Coop, de 14 h 30 à 16 h, il y aura toujours quelqu'un pour vous accueillir et vous renseigner.
Nos projets :
- Chanter dans une maison de retraite
- Petit séjour au Puy-du-fou
- Un déjeuner croisière sur la Charente
- Visite du Sénat
- Une journée au Futuroscope

Contact
Club de l'amitié
05 55 31 96 06

Public conquis par *La tactique du gendarme*

Les Miss posent devant de belles anciennes

Comité des fêtes

Un mois d'octobre chargé pour le comité des fêtes ! En effet ce ne sont pas moins de 3 manifestations qui ont animé la commune en ce mois d'octobre...

• La première avec le traditionnel loto du 1er samedi d'octobre qui réunit petits et grands dans la salle polyvalente. Tous ont passé une agréable soirée autour des cartons numérotés et des pions placés avec délicatesse au fur et à mesure de l'énoncé du tirage au sort.
Des lots de qualité, très diversifiés ont fait des heureux. Ce sont par exemple : un voyage pour s'évader et sortir du quotidien, des paniers garnis, des repas dans les restaurants voisins, des entrées dans un cabaret de Limoges ou à l'Aquapolis sans oublier des billets pour visiter le parc zoo du Reynou et bien d'autres récompenses encore.
Les enfants ont eu également leurs parties avec des lots plus numériques comme des clefs USB ou des enceintes Bluetooth.

Les participants se sont séparés au petit matin satisfaits de leur soirée et prêts à revenir l'année prochaine.

• La nuit a été courte pour les membres du comité des fêtes puisque le lendemain dimanche 2 octobre a eu lieu une randonnée dans le cadre de la journée mondiale de la marche. Cette manifestation proposée par notre région Nouvelle-Aquitaine avait comme but de favoriser le sport pour tous.
Le comité des fêtes a répondu à une sollicitation de la Mairie et a organisé cette manifestation en collaboration avec le Club de l'Amitié.
Deux parcours, un de 8 km et un autre de 14 km, serpentaient autour du parc du château de Ligoure.
30 personnes ont foulé les chemins de la commune par un bel après midi. Une première au Vigen qui mérite d'être renouvelée.

• Le point d'orgue de ces manifestations d'octobre est le rassemblement de voitures anciennes qui s'est déroulé le dimanche 9 octobre, place de la Briance.
En dehors de l'exposition des voitures anciennes en grand nombre, 80 environ en fin de matinée, la qualité du plateau était très intéressante avec de belles restaurations. Cette journée baignée par un beau soleil a connu plusieurs temps forts. L'arrivée, le matin, de tous les véhicules est toujours un moment d'émotions avec la présence de voitures d'avant-guerre qui côtoient celles des années 80.
Une ballade touristique de 24 km avec un passage à "Boissac" et au "pont rompu" a permis à tous les conducteurs de découvrir les petites routes autour du Vigen.
Après un repas pris à la salle polyvalente, très apprécié des quelques 120 convives, 2 animations permettaient au public de se divertir.
Le groupe de country "Lemovice Country Dance" a effectué des démonstrations en associant le public à cette danse très agréable à regarder.
Un concours a récompensé les voitures les mieux restaurées, les plus anciennes et le prix du public.
Les prix ont été remis par les 3 dauphines de Miss Limoges.
Ces jeunes filles ont été présentes sur la manifestation ajoutant une touche de charme à cette journée.
Ce rassemblement de voitures anciennes est la 9e manifestation organisée par le comité des fêtes du Vigen qui clôture une année 2016 bien animée.

Tous les membres du comité des fêtes vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous le 15 janvier 2017 pour le thé dansant.

Contacts
comitedesfeteslevigen@gmail.com
Myriam Chaillou : 06 37 34 97 37
Michèle Chassat : 05 55 00 49 36

Association Ornithologique du Vigen

Un petit club d'amateurs d'oiseaux de cages et de volières a vu le jour le 18 janvier 2010.

Le but est de regrouper les éleveurs amateurs afin d'intensifier et d'améliorer les différents élevages de toutes les espèces et races d'oiseaux, de conseiller toutes les personnes désirant acquérir un ou quelques oiseaux chez eux afin de leur permettre de faire vivre correctement leurs futurs oiseaux avec nourritures et soins appropriés.

Vous êtes intéressés par les oiseaux, vous voulez trouver une ambiance sympathique et amicale ? Venez nous rejoindre au sein du club comme adhérents, vous permettant ainsi de participer à diverses manifestations en cours d'année telle que la traditionnelle bourse aux oiseaux, qui au fil du temps, est devenue le rassemblement incontournable pour beaucoup d'éleveurs des autres départements, le vide-grenier du 1er mai ainsi que bien d'autres manifestations.

Contact
Yoann Mege
05 55 00 88 32 / 06 74 17 28 27

AAPPMA Vienne Briance

L'année se termine, nous pouvons faire un bilan de cette saison de pêche.

Bilan tout à fait moyen. Le début d'année pluvieux a fait monter les cours d'eau, l'été trop sec a tari beaucoup de ruisseaux et la Briance a atteint un niveau d'étiage très bas. Ceci perturbe forcément la faune, sauf les ragondins toujours aussi nombreux pour détruire les berges.

Malgré cela nous avons pu réaliser nos trois concours:

- Le 2 juillet, le concours jeunes pêcheurs, réservé aux 6-16 ans. Quatorze concurrents se sont affrontés et tous ont été récompensés comme il se doit,
- Le 10 juillet le concours ouvert à tous a vu une trentaine de pêcheurs se disputer le 1er prix en toute convivialité,
- Le 24 août ce sont 17 concurrents courageux de plus de 55 ans qui ont disputé ce dernier concours sous une chaleur accablante. Nous avons eu a déplorer quelques malaises, heureusement sans gravité.
- Le 28 septembre nous avons déversé 1000 truitelles fario, souche Haute-Vienne puis fin octobre ou début novembre ce sera 250 kg de gardons qui viendront peupler la Briance. De quoi préparer la saison 2017 sous de bons Auspices.

Contact
Michel Pestourie
michel.pestourie0543@orange.fr

Les concurrents du concours « jeunes pêcheurs » le 2 juillet

Judo Club Val de briance, un club dynamique et des judokas heureux

Judo Club

Les remises de récompenses sont toujours un moment important pour les judokas et leurs familles, et entre sérieux et émotion, le cérémonial de remise de ceintures noires reste un moment clé de la vie d'un club de judo. Les sourires parlent pour eux.

- Le club a offert à Olivier Maure un katana pour l'obtention du 3e Dan de ceinture noire.
- Florian Garnier a troqué sa ceinture marron pour une ceinture noire 1er Dan et s'est vu remettre un tanto.
- Depuis, le club poursuit ses activités. Le club a organisé en novembre son traditionnel "Tournoi des couleurs", accessible dès la catégorie Cadet-te.
- Toujours soucieux de partager avec le plus grand nombre les valeurs du judo, le club a organisé de nombreuses rencontres avec les clubs des environs (St-Yrieix, Condat, Bosmie, ...)
- Des initiations à l'arbitrage et au commissariat sportif ont été organisées, avec la participation de Magalie Limousin et Jacqueline Gravouille, toutes deux arbitres nationales, pour permettre à nos judokas de découvrir une autre facette du judo.
- Citons également la rencontre du 6 novembre où nos judokas ont pu sur les tatamis aller à la rencontre des champions de l'Alliance judo Limoges et participer activement à une séance de dédicaces.
- Les adultes préférant un sport davantage orienté sur de l'entretien physique ne sont pas oubliés, puisque deux cours de taïso sont proposés chaque semaine.

En 2017, d'autres événements seront organisés. Alors n'hésitez plus, rejoignez-nous !

Contacts
judoclubvaldebriance@gmail.com
http://club.quomodo.com/judo_club_val_de_briance/

En savoir plus

Le katana est le sabre japonais utilisé par les samouraïs.
Le tanto est le poignard en bois utilisé en aïkido, judo et divers arts martiaux japonais.
Le taïso est une méthode moderne, construite à partir d'exercices traditionnels de préparation au judo. Sa pratique permet de bien préparer son corps, de se protéger et d'améliorer son potentiel physique.
Vous êtes débutant, sportif ou non sportif. Le judo vous attire, mais vous doutez de vos capacités à pratiquer une discipline physiquement exigeante.
Le taïso permet de renforcer le système musculaire, d'améliorer la maîtrise des gestes, d'augmenter la souplesse, d'apprendre à se relaxer.
(source : site Fédération française de judo)

USSV : Un club à part !

U.S.S.V.

Les verts et rouge ont repris le chemin du stade !

Les entraînements ont recommencé depuis début août pour la catégorie senior et féminine et à partir de fin août pour l'école de foot et les vétérans.

Le club se porte toujours aussi bien, avec de nombreux licenciés encadrés par des éducateurs et éducatrices dynamiques ! La barre symbolique des 150 licenciés a été franchie, puisque le club compte 165 licenciés pour cette saison !

Le club recherche des personnes désireuses de s'investir dans notre association.

Contacts

ussv87@gmail.com
www.ussolignaclevigen.fr
Facebook : Union Sportive Solignac Le Vigen

Twirling Club Les Amaranthes

Créé par M. et Mme Le Normand en 1984 sous le nom des "Majorettes de la Brégère", pour devenir en 1985 "Twirling Club Les Amaranthes de Limoges".

Ce changement de nom a permis au club d'accéder aux compétitions au sein d'une Fédération de Twirling.

Cela fait 32 ans que ce club existe. Pas moins de 7 entraîneurs ont participé à l'évolution d'année en année.

Un nombre important de jeunes filles, environ 700, ont appris le maniement du bâton, la danse, le montage de chorégraphie, le spectacle.

Maintenant le club évolue uniquement dans les compétitions. Plus de défilés dans les rues mais quelques démonstrations de leur savoir-faire comme cette année au 1er mai lors du vide-grenier du Vigen.

Tous les mercredis de 14 h 30 à 16 h 30, certaines des jeunes athlètes s'entraînent à la salle des fêtes du Vigen et pour les autres, le samedi après-midi de 16 h à 18 h dans un gymnase sur Limoges.

Venez nous rejoindre, le Twirling une vraie discipline sportive !

Contacts

Yoann Mege
05 55 00 88 32 ou 06 74 17 28 27
07 83 42 82 50 ou directement sur place le mercredi après-midi au Vigen

Loisirs Form'

Depuis 1990 notre association propose des activités sportives et ludiques dans un esprit convivial et en limitant les coûts pour nos adhérents.

Nos 2 sections ont maintenant 26 ans d'existence, et connaissent un succès qui ne se dément pas, d'année en année.

- La section Initiation à la danse s'adresse à des enfants à partir de 5 ans qui découvrent ainsi les bases de cette discipline et pourront plus tard s'orienter selon leur goût vers l'un ou l'autre type de danse : Classique, Jazz, Moderne.
- La section Stretching s'adresse plutôt à des adultes, c'est une gymnastique douce basée sur les étirements, idéale pour combattre stress et fatigue, complément indispensable à bien d'autres sports (course à pied, marche nordique...).

Les cours sont assurés par des intervenants diplômés.

N'hésitez pas à faire une séance d'essai sans engagement !

Contact

loisirsform@gmail.com

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Votre actualité sur Faceboook ! Le Vigen Commune

Envoyez vos textes sans mise en page. Vos photos/visuels en haute résolution (en JPEG) à l'adresse suivante :
communication.mairie.le.vigen@gmail.com

L'école du dos (EDD87)

Créée en juin dernier, l'école du dos propose des séances de gymnastique rééducative par des kinésithérapeutes depuis début septembre à la salle polyvalente.

C'est nouveau !

Ecole du DOS 87

Ces séances d'une heure ont été imaginées dans le but de traiter les lombalgiques chroniques et pour prévenir les récidives.

À l'école du dos, l'objectif principal est la prévention. Elle se fait grâce à l'utilisation dynamique et originale d'un ballon, rythmée par des musiques aux tempos bien spécifiques qui entrainent les freins et les moteurs musculaires. La pratique de la Gym Ballon permet d'explorer tous les plans de l'espace, d'éloigner les risques de tassements des disques intervertébraux, de renforcer les muscles profonds du rachis, de prévenir des rachialgies et des lombalgies chroniques qui provoquent le mal du dos. Cette gymnastique articulaire est accessible à tout le monde, quels que soient l'âge ou les antécédents de santé.
Elle peut être pratiquée par les femmes enceintes, les porteurs de prothèses, les personnes souffrant de scoliose ou d'hernie discale, souvent sans autres solutions qu'une intervention chirurgicale du dos.

Des exercices debout, assis, au sol permettent également de travailler la posture et le gainage. Sébastien et Philippe vous indiqueront, par exemple, comment vous relever d'un lit, soulever un poids, etc. Le but de ces séances étant de mettre en application chez vous ce que vous aurez appris en cours.

Pas besoin d'ordonnance ou de venir régulièrement, un système de tickets vous permet de vous rendre aux cours quand vous le souhaitez.

Tarifs
1 ticket : 9 € / Carnet 6 tickets : 50 €
Contacts
06 51 51 21 25
ecoledudos87@outlokk.fr

Souffle de vie

Atelier de méditation

Chaque jeudi soir, les séances se déroulent de 19 h à 20 h 45 dans le foyer des jeunes au Vigen (entrée sur l'arrière de la salle des fêtes).
L'idée d'inscrire une pratique hebdomadaire tel un ancrage dans son quotidien offre au corps et à l'esprit une souplesse, un espace de réduction du stress. Ce temps de prendre soin de soi crée une nouvelle respiration dans nos rythmes de vie effrénés.

Stage de Biodanza et méditation

Week-end du 16 juin au soir au 18 juin fin d'après midi, au Château de Ligoure.
Il y a quelques mois, une expérience de "Biodanza et Pleine Conscience" a vu le jour.

Deux pratiques distinctes et pourtant complémentaires l'une de l'autre, presque une évidence...

Informations pratiques & inscriptions
Stéphanie Da Rocha
06 63 15 04 90
soufflledevie87@gmail.com
soufflledevie.weebly.com
Facebook : Souffle de Vie 87 - Méditation de Pleine Conscience

Cœur à corps

L'association Cœur à Corps propose des cours de yoga chaque mardi au Foyer des jeunes du Vigen à 18 h (débutants) et à 19 h 15.
Le Yoga agit puissamment sur le corps et le mental grâce au travail des postures et de la respiration. Quelle que soit notre situation, (santé, raideur, stress, fatigue, surmenage...), nous pouvons grâce au yoga évoluer et progresser vers plus de bien-être, de recul par rapport à nos soucis, de joie de vivre ! Plus de 20 pratiquant(e)s viennent maintenant régulièrement.
Un succès qui confirme la justesse et la force de cette discipline millénaire que Dominique Guillemain enseigne dans la pure tradition indienne du Viniyoga (yoga avec adaptations dans le respect de l'élève et de ses possibilités).
Séance découverte offerte.
Contacts
Dominique Guillemain d'Echon
06 86 79 44 77
domiguillemain@wanadoo.fr

Aïkido

Toute l'année l'association propose un entrainement au dojo de Solignac, avenue Saint-Éloi, les lundis de 20 h 30 à 22 h et des cours de yoga de 18 h 30 à 19 h 45.
Venez satisfaire votre curiosité, vous entrainer avec notre club dynamique et joyeux.Il n'y a pas d'âge pour la pratique de cet art martial qui ne requiert aucune aptitude sportive particulière. À bientôt sur les tatamis !
Contacts
Anne Grimault
05 55 04 13 52 / 06 84 51 79 09

Agenda

Concert de Noël aux chandelles : Christian Morin et son orchesrte

Samedi 17 décembre → 21 h

Abbatiale de Solignac - Entrée payante

Organisation : association Renaissance de Solignac-Le Vigen

Thé dansant du Comité des fêtes

Dimanche 15 janvier → 14 h 30

Salle polyvalente

Exposition "Luky Luke a 70 ans"

Décembre

Bibliothèque Louise-Michel

Organisation : association Culture & Loisirs Val de Briance, section bibliothèque

Vœux du conseil municipal à la population

Jeudi 12 janvier → 18 h 30

Salle polyvalente

Commémoration 19 mars 1962

Dimanche 19 mars → 11 h

Rendez-vous devant le monument aux morts au bourg

Ateliers créatifs de Pâques

Samedi 8 Avril

Bibliothèque Louise-Michel

Organisation : association Culture & Loisirs Val de Briance, section bibliothèque

Soirée chansons

Samedi 1er avril

Salle polyvalente

Organisation : association Crescendo

Vide-grenier et foire artisanale dans le centre

Lundi 1er mai

Centre-bourg du Vigen

Organisation : Comité des fêtes du Vigen

Commémoration 8 mai 1945

Lundi 8 mai → 11 h

Rendez-vous devant le monument aux morts au bourg

Journée internationale du jeu

Samedi 27 mai

Organisation : association Culture & Loisirs Val de Briance, section bibliothèque

Plus d'informations bientôt

C'est la vie...

État civil depuis juin 2016

Naissances

- Lena PENICAUD 2 août
- Jade, Gabie DUBOIS 14 août
- Jean, Jules, Hugo RITTER 16 août
- Quentin TROUVET 21 août
- Sacha MASSALOUX 14 septembre
- Énaël, Jean-Frédéric GENTY 5 novembre
- Alix MARTIN 10 novembre
- Malone, Roger AUBEAU 11 novembre

Mariages

- Martine, Marie GILLET
  & Stéphane Georges Jean RÉGNIER
  9 juillet
- Véronique MALITE
  & Olivier Jean-Christophe PIOFFRET
  16 juillet
- Élodie, Marie-Charlotte DUCROS
  & Fabien MOYEN
  30 juillet
- Elsa, Jeanne MONTAUDON
  &Didier Jean-Pierre BOUCHER
  30 juillet

- Angélique FAURE &Jérémie, Joachim, François Maurice BOISSOU
  6 août
- Clarisse Marie INK
  & Brice Kevin LE LANN
  19 août

Décès

- Isabelle THOMAS 18 septembre
  épouse de Yves Jean Noël JEZEQUEL
- Hélène DALBY 27 septembre
  veuve de Ferdinand, Marcel BOUDET
- Michel Jean Luc BOURU 21 octobre

NB : liste arrêtée au 20 novembre.
Par égard pour les familles (ou à leur demande), certaines personnes ne sont pas mentionnées

Informations pratiques

Mairie du Vigen

Horaires
Lundi-vendredi : 8 h 30 - 12 h
13 h 30 - 17 h 30

Contacts
1 place Adrien-Delor
87110 Le Vigen
Tél. 0 555 005 117
mairie-le-vigen@orange.fr
Site www.levigen.fr
Facebook Le Vigen Commune

Agence postale

Horaires
Lundi : 13 h 50 - 16 h 15
Mardi-vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 50 - 16 h 15 Samedi : 9 h - 12 h
Contacts
Tél. 0 555 308 019

Bibliothèque Louise-Michel

Horaires
Lundi, mardi, vendredi : 16 h - 18 h 30 (18 h en hiver). Mercredi : 9 h 30 - 11 h 30 14 h - 18 h. Samedi : 10 h - 12 h
Contacts
Tél. 0 555 005 373
bibliotheque-le-vigen@orange.fr

Déchetterie

La plus proche : rue Léonard-Samie (ZI de Romanet) à Limoges.
Ouverture
tous les jours sauf le lundi
9 h - 12 h 30 / 14 h - 18 h

Encombrants

Ramassage à domicile une fois par trimestre. Inscription en mairie au plus tard 10 jours avant le ramassage
Prochains passages
Les jeudis 9 mars et 8 juin.

Déchets ménagers

- **Déchets ménagers non recyclables**
  Poubelle verte : le lundi après-midi
- **Déchets ménagers recyclables**
  Poubelle bleue : le mercredi après-midi, tous les quinze jours, les semaines paires

La gestion des déchets est l'une des compétences de l'Agglo
www.agglo-limoges.fr

Verre : colonnes d'apport volontaire au Vigen

Leycuras entrée du lotissement
Puy-Méry à proximité de l'école
Bourg parking en face de la place de la Briance
Les Farges parking en haut du lotissement et délaissé rue Turgot
Le Chatenet village
Route de Boissac abribus, embranchement des Vergnades

Le Vigen Information Édition automne-hiver 2016 | **Mairie du Vigen** 05 55 00 51 17 / 1 place Adrien-Delor - 87110 Le Vigen | **Directeur de la publication :** Jean-Claude Chanconie, maire du Vigen | **Rédaction :** Commission communication, avec la participation des associations (communication.mairie.le.vigen@gmail.com) | **Conception graphique** | Moshi.Moshi (07 78 87 89 37 / contact@moshimoshi.fr) | **Impression** | l'Atelier Graphique (05 55 50 68 22 / www.ateliergraphique.fr) - Imprim'vert
Sauf mentions contraires © images : Mairie du Vigen. En couverture : Auteurs de BD au 6e Meli-Mélo de la Briance le 25 septembre | Ne pas jeter sur la voie publique.

En images

11 novembre : merci aux nombreux enfants venus honorer les disparus de la Grande Guerre

Repas des aînés : photos sur Facebook

Repas des aînés : photos sur Facebook

Élus et éleveurs au festival de l'agriculture

Méli Mélo : atelier avec Anne-Martine Ortiz, illustratrice jeunesse

Méli-Mélo séance de dédicaces

#257 #322 La maison Commery métamorphosée par RIODE et 4 autres street-artistes

mairie

le Vigen information

automne-hiver 2016

Prochain numéro
ÉTÉ 2017
À bientôt !